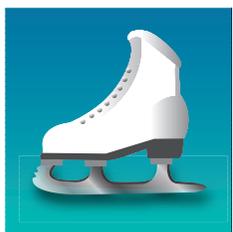
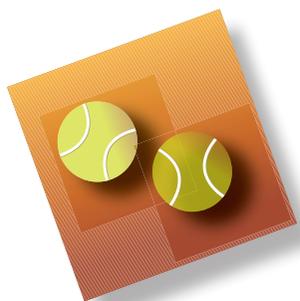
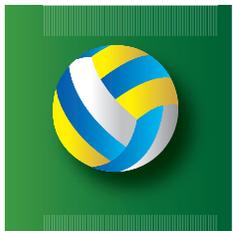


PORTRAIT DES CLUBS SPORTIFS VAUDOIS 2016





Le sport est un champ d'activités dans lequel les différents acteurs de la politique publique interviennent, qu'il s'agisse de la Confédération, des cantons ou des communes, mais aussi de structures supra-étatiques comme l'Union européenne ou l'ONU. Et si le sport est une politique publique en lui-même, il concerne de nombreux autres secteurs comme la santé, la politique sociale, la politique économique, l'enseignement, le tourisme, les infrastructures ou l'aménagement du territoire par exemple.

Même s'il est désormais fortement concurrencé par le sport « libre » qui est pratiqué à titre individuel ou en groupes hors de toute structure juridiquement organisée, le sport associatif reste très populaire. Or, plus aucune étude statistique d'envergure ne s'était penchée sur les clubs vaudois depuis 1996. Pourtant, le sport a beaucoup évolué. De nouvelles activités sont apparues, d'autres peinent désormais à attirer de nouveaux adeptes. L'augmentation importante de la population dans le canton de Vaud impose une pression nouvelle aux clubs sportifs, que ce soit en termes de capacités d'encadrement sportif (entraîneurs), de capacités d'accueil (infrastructures) ou d'organisation (comités). Le contexte économique a changé, les moyens de communication et de promotion aussi.

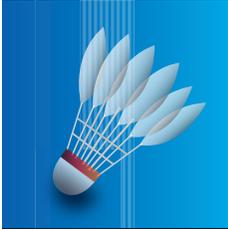
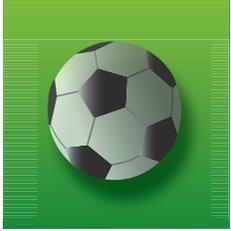
A partir du moment où l'on décide que la pratique sportive est un objectif de politique publique, il convient de baser en partie celle-ci sur des éléments quantifiables, vérifiables. Il faut que les acteurs concernés disposent de données qui leur permettent de cerner au mieux le fonctionnement, l'évolution, les problèmes et les attentes des milieux sportifs. Nous avons la conviction que cette étude, réalisée par Statistique Vaud sur mandat du Service de l'éducation physique et du sport, y contribue de manière significative. Puissent les collectivités publiques s'y référer utilement, les associations sportives et les clubs aussi.

Nicolas Imhof
Service de l'éducation physique
et du sport

Gilles Imhof
Statistique Vaud

**TABLE DES
MATIÈRES**

Avant-propos	1
Table des matières	2
Résumé	3
Structure des clubs	
Nombre et taille des clubs	6
Offre et pratique sportive	8
Démographie des membres	11
Localisation des clubs et présence sur internet	14
Encadrement et finances des clubs	
Direction et administration des clubs	18
Encadrement de l'activité sportive	20
Situation financière des clubs	22
Infrastructures, difficultés et attentes	
Nature et état des infrastructures sportives	26
Difficultés et attentes des clubs	29
Méthodologie	
Méthodologie	34
Annexe	35



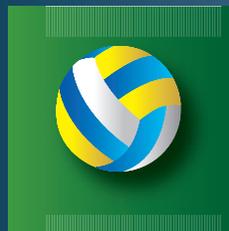
Le canton de Vaud compte 1143 clubs sportifs affiliés à l'une des 40 associations cantonales reconnues par le Fonds du sport vaudois ou à l'une des fédérations nationales membres de Swiss Olympic. Quelque 182 000 personnes y pratiquent un ou plusieurs sports. Les disciplines sportives les plus pratiquées sont notamment le football, le tennis et la gymnastique. Moins de la moitié (41 %) des membres font de la compétition. Seul un tiers des membres sont des femmes, même si elles sont majoritaires dans des disciplines comme la gymnastique, l'hippisme ou la natation. Depuis 1996, les parts de jeunes (20 ans ou moins) et de seniors (61 ans ou plus) ont fortement progressé. Les jeunes sont, par ailleurs, surreprésentés dans les clubs : ils constituent la moitié des membres, alors qu'ils ne forment qu'un quart de la population.

Les comités des clubs sont composés de bénévoles dans neuf cas sur dix. Pour l'ensemble des clubs, les tâches de direction requièrent plus d'un million d'heures de travail par an, soit l'équivalent de 600 postes de travail à plein temps. L'encadrement sportif est assuré par plus de 10 000 cadres sportifs, dont la moitié sont titulaires d'une reconnaissance Jeunesse et Sport (J+S). Six cadres sportifs sur dix sont rémunérés, mais les montants versés sont souvent symboliques.

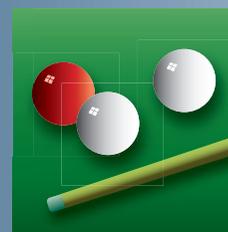
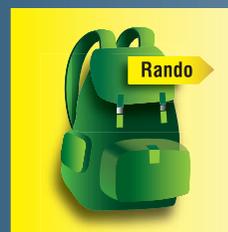
Les différences financières entre les clubs sont considérables, avec des budgets pouvant aller de quelques centaines à plusieurs millions de francs. La majorité (55 %) des clubs déclarent être dans une situation financière d'équilibre et 29 % qualifient même cette situation de confortable. Toutefois, pour un tiers des clubs répondants, l'addition des trois derniers exercices comptables aboutit à un déficit.

Sept clubs sur dix utilisent des infrastructures sportives qui appartiennent à une ou plusieurs collectivités publiques et la moitié d'entre eux le font gratuitement. Deux tiers de tous les clubs jugent la qualité des infrastructures mises à leur disposition bonne ou excellente. En revanche, la moitié estiment ne pas disposer d'un accès suffisant (en nombre et en heures) aux infrastructures. D'ailleurs, 19 % des clubs ont dû refuser de nouveaux membres et, pour la moitié d'entre eux, la raison était le manque d'infrastructures.

Finalement, les clubs souhaitent surtout davantage de subventions de la part des collectivités publiques pour leurs activités courantes et leurs manifestations, ainsi que plus d'efforts en matière d'infrastructures.



STRUCTURE
DES
CLUBS



NOMBRE ET TAILLE DES CLUBS

Le canton de Vaud compte 1143 clubs sportifs, un nombre en baisse de 27 % par rapport à l'enquête de 1996. Quelque 182 000 membres y pratiquent une ou plusieurs disciplines sportives. Les clubs du canton sont en moyenne plus grands que les autres clubs de Suisse, mais leur taille est très inégale.

Plus d'un millier de clubs sportifs associés

En 2016, le canton de Vaud compte 1143 clubs sportifs, dont 86 % sont affiliés à l'une des 40 associations cantonales reconnues par le Fonds du sport vaudois¹. Cette part a progressé de 13 points de pourcent par rapport à la dernière enquête cantonale de 1996², grâce au passage de 30 à 40 associations cantonales reconnues. Le 14 % des clubs restant est exclusivement affilié à l'une des fédérations nationales reconnues par Swiss Olympic. Cette publication ne tient donc pas compte des clubs qui ne sont membres ni d'une association cantonale, ni d'une fédération nationale.

Plus d'un club sportif sur quatre a disparu en vingt ans

Depuis 1996, le nombre de clubs sportifs a sensiblement diminué dans le canton de Vaud (-27 %), mais aussi dans l'ensemble de la Suisse (-28 %). Cette diminution s'explique avant tout par les nombreuses fusions de clubs qui ont eu lieu ces deux dernières décennies, mais aussi par les quelques dissolutions de clubs. Avec un taux de 1,5 club pour 1000 habitants, la densité du tissu sportif vaudois correspond à celle de l'ensemble de la région lémanique [T1]. La densité de ce tissu est, par contre, nettement au-dessous de celle que l'on peut trouver dans la plupart des grandes régions de Suisse alémanique, Zurich constituant une exception à cet égard.

Des clubs plus grands qu'ailleurs en Suisse...

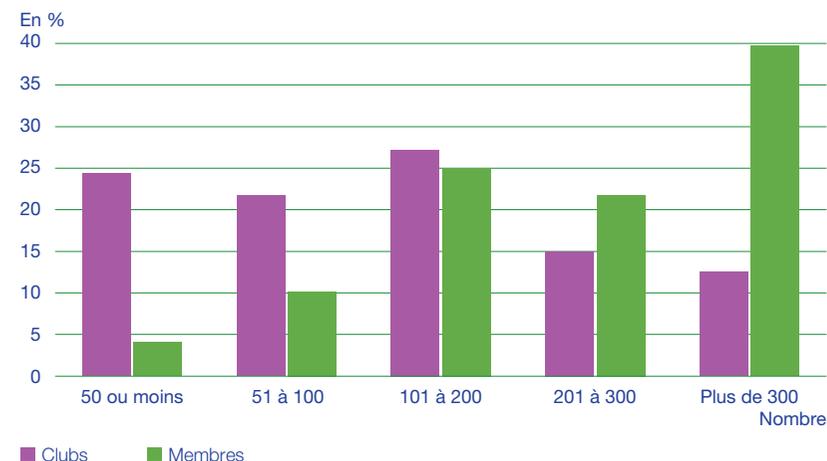
Les clubs sportifs vaudois comptent dans leurs rangs 159 membres en moyenne. A titre de comparaison, selon l'enquête de l'Observatoire Sport et activité physique Suisse de 2016³, les clubs sportifs helvétiques ne comptent que 121 membres en moyenne. Par membre, on entend exclusivement les membres pratiquant le sport, en compétition ou pas. Cette définition inclut

[T1] DENSITÉ DU TISSU SPORTIF PAR GRANDE RÉGION, 2016

Grandes régions	Nombre de clubs pour 1000 habitants	Membres actifs en % de la population résidente
Région lémanique	1,5	22,8
Espace Mittelland	2,9	29,4
Suisse du Nord-Ouest	2,5	26,1
Zurich	1,7	25,5
Suisse orientale	2,9	31,1
Suisse centrale	2,7	29,6
Tessin	1,7	17,3
Ensemble de la Suisse	2,3	26,8

Source des données: Observatoire Sport et activité physique Suisse.

[F1] CLUBS ET MEMBRES, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016



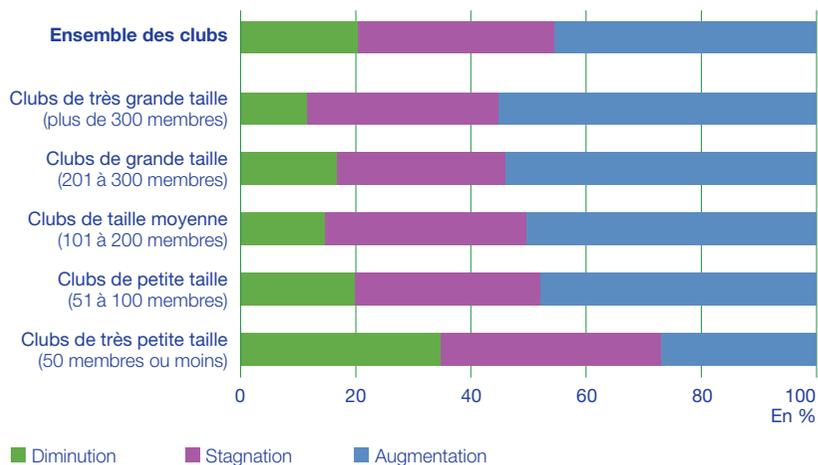
Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

Note 1 La Fondation « Fonds du sport vaudois » gère et redistribue la part vaudoise des bénéfices annuels de la Loterie Romande dévolue au sport. Elle octroie des soutiens aux centres sportifs vaudois, aux associations cantonales, aux clubs et aux sportifs faisant partie de l'élite (www.fondsdusportvaudois.ch).

Note 2 Les clubs sportifs dans le canton de Vaud. Statistique Vaud. Lausanne, 1996.

Note 3 Clubs sportifs en Suisse. Evolutions, défis et perspectives. Observatoire Sport et activité physique Suisse. Macolin, 2016. Voir aussi www.sportobs.ch.

[F2] ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DURANT LES DIX DERNIÈRES ANNÉES, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

donc aussi les membres qui ne détiennent pas de licence cantonale ou fédérale, mais elle exclut notamment les membres donateurs, les membres passifs et les membres honoraires.

... mais de tailles très inégales

Les effectifs moyens cachent d'importantes disparités en termes de taille entre les clubs [F1]. Seuls 27% ont une taille moyenne (de 101 à 200 membres). Par contre, plus de 45% sont de petite taille (de 51 à 100 membres) ou même de très petite taille (50 membres ou moins). Le quart des clubs restant se partage entre ceux de grande (de 201 à 300 membres, 15%) et de très grande taille (plus de 300 membres, 13%).

L'importance pour le canton des clubs de très grande taille ne devient évidente que lorsqu'on les rapporte au total de membres: alors que seuls 14% des membres pratiquent un sport dans un petit ou très petit club, près de 40% le font dans un club de très grande taille. Ce pourcentage monterait même jusqu'à 61% si l'on tenait aussi compte des membres qui pratiquent un sport dans un club de grande taille.

182 000 membres dans les clubs sportifs vaudois

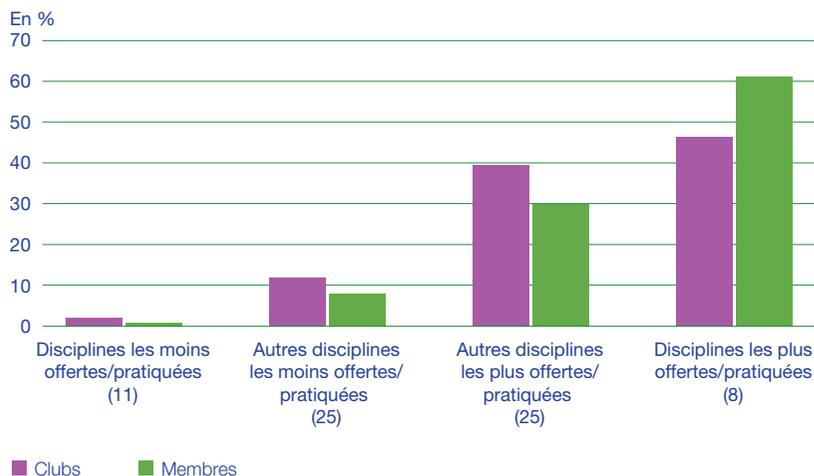
On estime à environ 182 000 le nombre de membres qui pratiquent un sport dans les clubs sportifs. Ce chiffre correspond à 23% de la population résidente au 31 décembre 2016⁴. Cette proportion correspond à celle que l'on trouve dans l'ensemble de la région lémanique, mais elle reste inférieure à celle que l'on observe outre-Sarine [T1].

En raison des différences méthodologiques entre cette enquête et celle de 1996, il n'a malheureusement pas été possible d'estimer l'évolution temporelle du nombre de membres dans le canton⁵. On doit donc se contenter de relever que 46% des clubs font état d'une augmentation de leurs membres durant les dix dernières années, 34% d'une stagnation et 20% d'une diminution [F2]. Toutefois, les déclarations des clubs de très petite taille diffèrent significativement de celles des autres clubs: ils sont 35% à déclarer une diminution de leurs effectifs (contre 12% à 20% ailleurs) et seuls 27% déclarent une augmentation (contre 48% à 57%). Par conséquent, on assiste à une concentration progressive de la pratique sportive en club.

Note 4 On ne peut pas affirmer avec certitude que plus d'un résident sur quatre est membre d'un club sportif, car une personne peut être inscrite dans plus d'un club.

Note 5 Pour information, au niveau national, on constate une diminution des membres de 17% entre 1996 et 2016 (Enquête de l'Observatoire Sport et activité physique Suisse de 2016).

[F5] CLUBS ET MEMBRES, PAR POPULARITÉ DE LA DISCIPLINE SPORTIVE PROPOSÉE (PREMIÈRE MENTION), VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[T2] NOMBRE DE CLUBS ET DE MEMBRES, PAR CATÉGORIE DE SPORTS, VAUD, 2016

Catégorie de sport ¹	Nombre de clubs	Nombre de membres	Taille moyenne
Sports d'équipe	308	51 203	166
Sports de raquette	146	28 761	197
Gymnastique et athlétisme	165	25 089	152
Sports nautiques	87	17 457	201
Sports de glisse d'hiver	65	14 466	223
Sports de plein air et de nature	57	13 963	245
Arts martiaux et sports de combat	81	11 427	141
Sports de cible	100	9 333	93
Sports aériens et motorisés	30	2 937	98
Hippisme	47	2 578	55
Cyclisme	33	2 516	76
Autres catégories de sports	24	2 296	96
Total	1 143	182 026	159

¹ Voir classification en annexe.

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

plus de la moitié des cas par des clubs de tennis. Loin du trio de tête, on peut encore mentionner les sports de cible (9 %) et les sports nautiques (8 %).

Grande popularité des sports d'équipe

Les sports d'équipe sont non seulement les plus offerts, mais aussi les plus pratiqués: 28 % des membres s'y adonnent [F6]. Le poids du football dans cette catégorie est encore plus important en termes d'effectifs que de clubs: deux tiers (67 %) des membres qui pratiquent un sport d'équipe jouent dans un club de football. Le binôme gymnastique-athlétisme et les sports de raquette arrivent aussi, à nouveau, dans le trio de tête, mais leurs positions sont cette fois inversées: les sports de raquette sont pratiqués par 16 % des membres alors que 14 % font de la gymnastique ou de l'athlétisme.

Toutes disciplines confondues, les clubs qui offrent les huit disciplines les plus pratiquées (football, tennis, gymnastique aux agrès, ski alpin, alpinisme, golf, natation et judo) comptent 61 % des membres [F5]. Par contre, les clubs proposant les 25 autres disciplines les plus pratiquées ne comptent que 30 % des membres et les clubs proposant les 36 disciplines les moins pratiquées seulement 9 %.

Des clubs de tailles très différentes selon la catégorie de sport

Les écarts observés entre offre et part des membres s'expliquent par les importantes différences de taille entre les clubs selon la discipline sportive proposée [T2]. Le nombre moyen de membres par catégorie de sport varie de 55 (clubs d'hippisme) à 245 (clubs de sports de plein air et de nature). De surcroît, la taille des clubs varie aussi beaucoup entre disciplines au sein de la même catégorie. Par exemple, les clubs de tennis comptent en moyenne 300 membres alors que les clubs de badminton en comptent 90 et ceux de tennis de table 50 (voir le détail par discipline en annexe).

Moins de la moitié des sportifs participent aux compétitions

L'écrasante majorité des clubs sportifs (86 %) comptent parmi leurs membres au moins une personne qui pratique la compétition. Au total, 41 % des membres participent, avec une assiduité variable, à des compétitions. Toutefois, cette proportion varie fortement d'un club à l'autre. Les

clubs qui offrent des sports d'équipe affichent une part de compétiteurs de loin plus élevée que les autres sports (85 %) [F7]. Il s'agit de la seule catégorie de clubs qui compte plus de la moitié de compétiteurs. Parmi les autres clubs, on trouve une part de compétiteurs supérieure à 40 % uniquement dans les clubs qui offrent des sports de cible et du cyclisme. Inversement, les clubs qui proposent des sports principalement pratiqués pour le loisir affichent des taux au-dessous de 20 %. C'est le cas des sports de plein air et de nature, des sports aériens et motorisés, ainsi que des sports de glisse d'hiver.

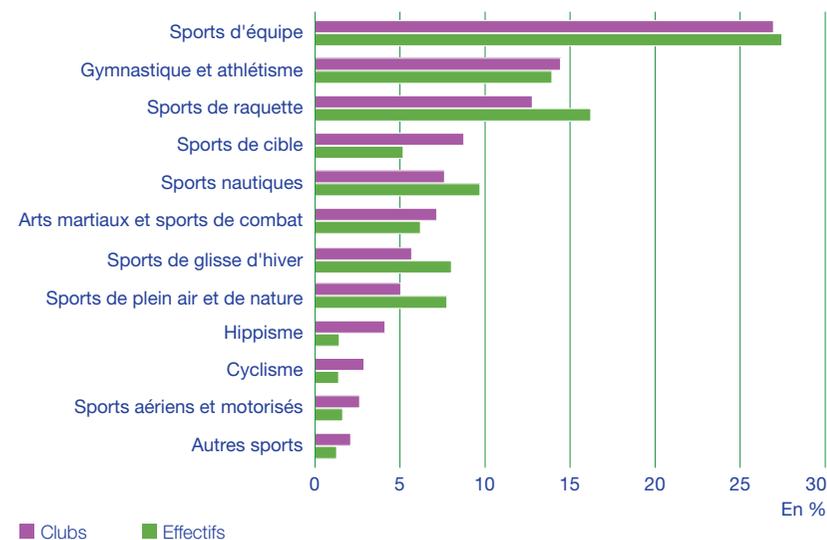
Vingt clubs d'élite dans le canton

Le Fonds du sport vaudois reconnaît, comme club élite en sport collectif, tout club affilié à l'association cantonale ou à la fédération nationale d'une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic et dont la première équipe évolue en première division si la discipline sportive comprend au moins quatre divisions, ou en deuxième division si la discipline sportive compte cinq divisions ou plus. En 2017, 20 clubs remplissent ces critères : 5 clubs de basketball, 3 de football, 3 de rugby, 3 de volleyball, 2 de inline hockey, 1 de football américain, 1 de rink-hockey, 1 de handball et 1 de hockey sur glace. Ces clubs ne forment pas un groupe statistiquement homogène. Leurs caractéristiques sont davantage liées à la famille sportive dans laquelle ils s'inscrivent qu'à leur appartenance à l'élite.

Concernant les sports individuels, le nombre de détenteurs de cartes Swiss Olympic est un bon indicateur du nombre de Vaudois qui pratiquent la compétition au niveau élite. Ces cartes se déclinent en trois variantes (or, argent et élite) en fonction des résultats du récipiendaire⁷. Au total, 91 sportifs possèdent une de ces cartes (4 or, 9 argent et 78 élite). Un système similaire s'applique au niveau de la relève, avec cette fois des cartes bronze et des *talent cards* nationales. Plus de 160 jeunes sportifs vaudois sont titulaires d'une de ces deux cartes (27 bronze et 135 *talent cards*).

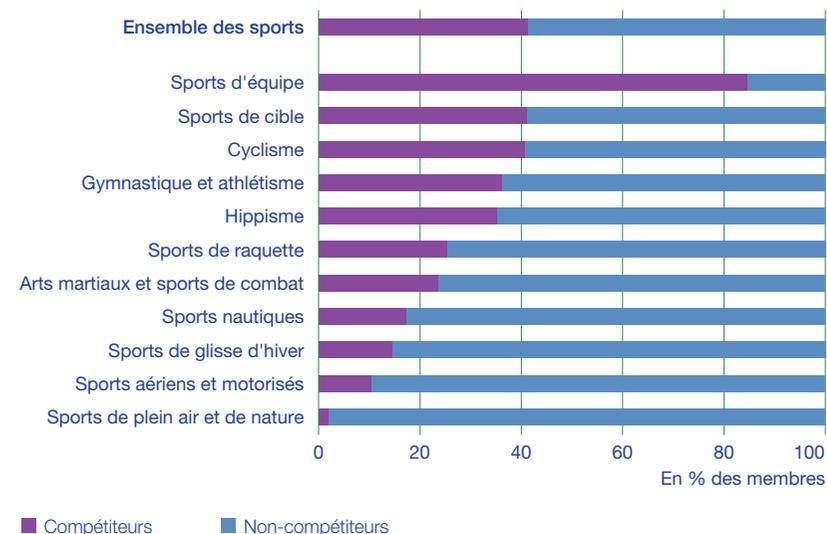
Note 7 Voir le site de Swiss Olympic (www.swissolympic.ch) pour le règlement d'obtention.

[F6] CLUBS ET EFFECTIFS, PAR CATÉGORIE DE SPORTS, VAUD, 2016



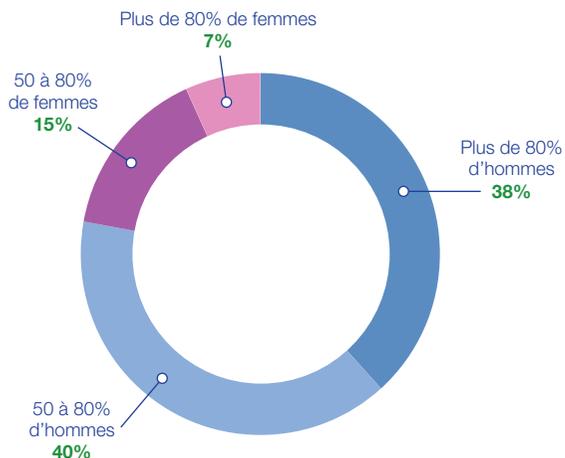
Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F7] PRATIQUE DE LA COMPÉTITION, PAR CATÉGORIE DE SPORTS, VAUD, 2016



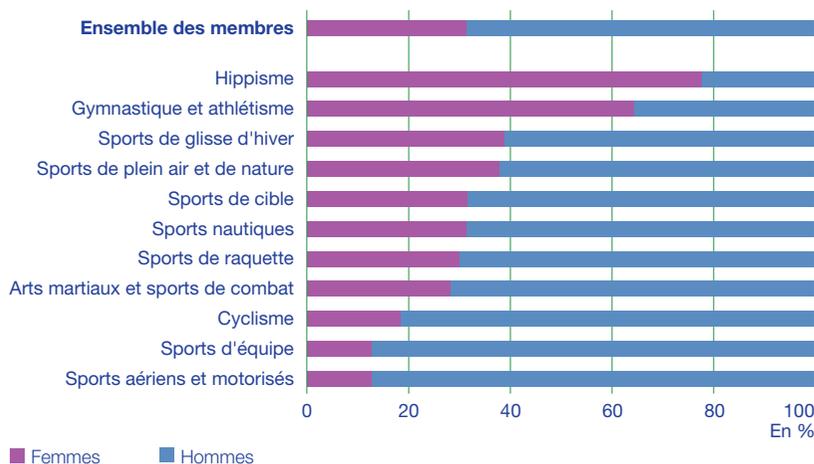
Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F8] CLUBS SELON LA PART DE FEMMES ET D'HOMMES PARMIS LES MEMBRES, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F9] MEMBRES PAR SEXE ET CATÉGORIE DE SPORTS, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

Bien qu'elles soient majoritaires dans les clubs de gymnastique, d'hippisme ou de natation, les femmes ne représentent qu'un tiers des membres. Constituant la moitié des membres, les jeunes de 20 ans ou moins sont surreprésentés dans les clubs sportifs vaudois. Par ailleurs, plus d'un club sur dix compte dans ses rangs au moins un membre en situation de handicap.

La pratique sportive se décline plutôt au masculin...

Les femmes ne représentent qu'une minorité (31 %) des membres inscrits dans les clubs sportifs vaudois, une part semblable à celle de 1996 (33 %). Les hommes constituent la majorité des membres dans 78 % des clubs [F8]. La part d'hommes atteint même plus de 80 % dans 40 % des clubs. Inversement, seuls 8 % des clubs affichent une telle proportion de femmes parmi leurs membres. On notera aussi que 11 % des clubs ne comptent aucune femme parmi leurs membres et un peu plus de 3 % aucun homme.

... mais certaines disciplines sportives font figure d'exception

La part de femmes au sein d'un club varie beaucoup selon le type de sport pratiqué [F9]. Elle dépasse 50 % dans les clubs d'hippisme (78 %) ainsi que dans les clubs de gymnastique et d'athlétisme (64 %). Inversement, elle est très faible dans les clubs qui proposent des sports aériens et motorisés (13 %), des sports d'équipe (13 %) et du cyclisme (19 %). Parmi les clubs qui offrent l'une des huit disciplines les plus pratiquées dans le canton, seuls les clubs de gymnastique aux agrès (68 %) et de natation (54 %) ont une part de femmes supérieure à la moyenne. Les autres clubs se situent autour de la moyenne, à l'exception des clubs de football qui comptent seulement 6 % de femmes.

Répartition hommes-femmes similaire quel que soit l'âge

Au sein des clubs, la répartition des membres entre hommes et femmes ne présente pas de différence significative selon les classes d'âges [F10]. Les femmes sont mieux représentées parmi les jeunes de 20 ans ou moins (34 % des effectifs). Leur part faiblit chez les 21 à 40 ans (28 %) pour remonter

ensuite parmi les 41 à 60 ans (32%) et les 61 ans ou plus (30%). Toutefois, ce dernier chiffre est à relativiser compte tenu de la part plus importante de femmes dans cette classe d'âges au sein de la population (58 % contre 50 % dans le reste de la population).

Jeunes surreprésentés

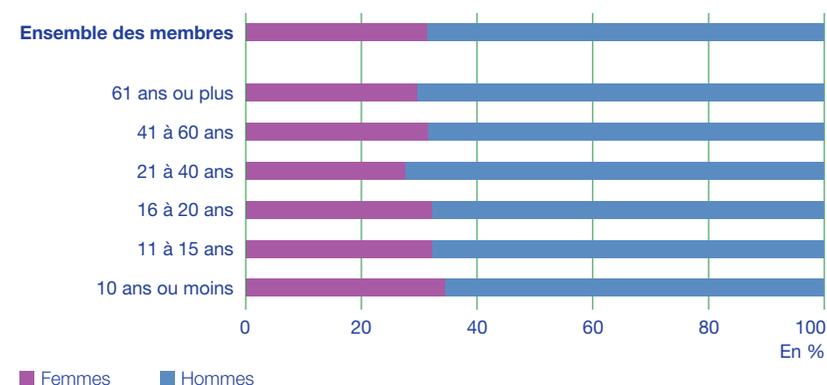
Les jeunes de 20 ans ou moins sont surreprésentés dans les clubs sportifs [F11]. Cela est particulièrement vrai pour les 11 à 15 ans qui, tout en ne représentant que 6 % de la population, constituent 19 % des membres. La surreprésentation des enfants de 10 ans ou moins est aussi notable, surtout si l'on considère que la pratique sportive n'est pas possible dans les premières années de vie. Enfin, les jeunes de 16 à 20 ans sont à leur tour surreprésentés, mais dans une moindre mesure que ceux des deux catégories précédentes. On constate donc un léger recul de la pratique sportive en club des jeunes de cette classe d'âges, probablement en lien avec le début de l'apprentissage, des études gymnasiales ou des hautes études.

De leur côté, les adultes de tous les âges sont sous-représentés au sein des clubs sportifs. Les raisons sont à chercher notamment dans les contraintes professionnelles et familiales. Il est aussi possible que les jeunes soient plus souvent amenés à tester plusieurs disciplines (et donc à être membres de plusieurs clubs) que les adultes. Les personnes âgées de 21 ans ou plus représentent 77 % de la population résidente contre seulement 50 % des membres des clubs.

Davantage de jeunes et de seniors qu'il y a vingt ans

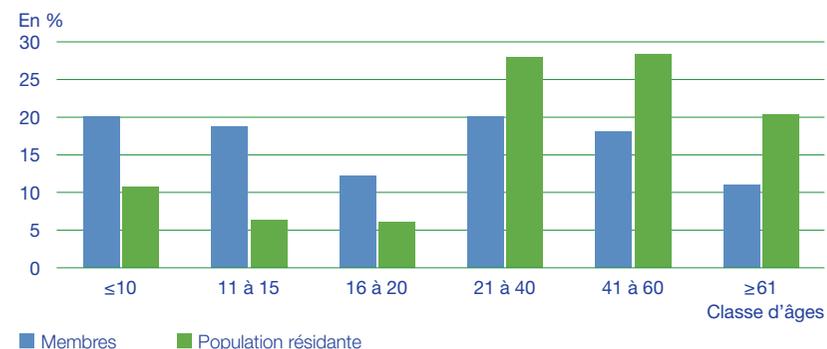
Si l'on compare l'actuelle répartition des membres par classe d'âges avec celle de 1996, les clubs sportifs vaudois sortent à la fois rajeunis et vieillissés [F12]. En deux décennies, la part de jeunes de 20 ans ou moins a progressé de 10 points de pourcent (de 40 % à 50 %) alors que celle des seniors (61 ans ou plus) a plus que doublé, passant de 5 % à 11 %. Ces évolutions s'expliquent probablement par la promotion du sport en général et par l'amélioration de la qualité de vie pour les personnes âgées. La classe d'âges qui a le plus reculé est celle des 21 à 40 ans, avec une diminution de 12 points de pourcent.

[F10] PART DE FEMMES ET D'HOMMES, PAR CLASSE D'ÂGES, VAUD, 2016



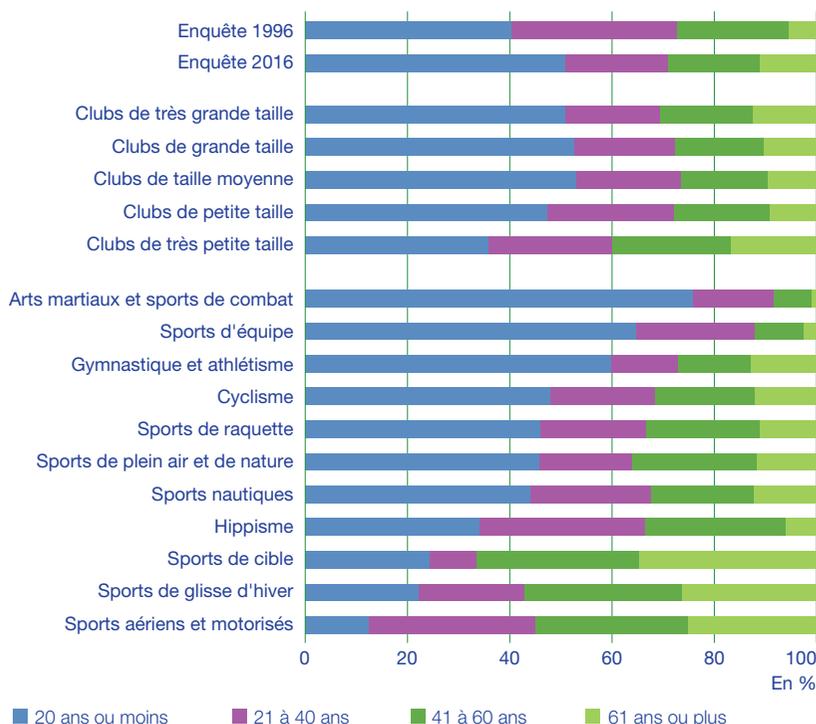
Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F11] MEMBRES ET POPULATION RÉSIDANTE, PAR CLASSE D'ÂGES, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F12] MEMBRES SELON LA CLASSE D'ÂGES, PAR ANNÉE D'ENQUÊTE, TAILLE DES CLUBS ET CATÉGORIE DE SPORTS, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

Part variable de jeunes selon la taille des clubs...

Si les jeunes de 20 ans ou moins représentent la moitié des membres inscrits dans les clubs sportifs, cette proportion n'est, de loin, pas la même dans tous les clubs. Plus d'un tiers des clubs (36%) comptent une part de jeunes inférieure à 30% (9% des clubs n'en comptent même aucun) et 28% une part supérieure à 70%.

Les clubs de très petite taille se distinguent par une présence plus importante de membres plus âgés [F12]. En effet, ils comptent à la fois une plus petite proportion de membres âgés de 20 ans ou moins (36% contre 47% ou plus dans les clubs de plus grande taille) et une plus grande proportion de seniors (17% contre 12% ou moins dans les clubs de plus grande taille).

... et le type de sport pratiqué

Des différences émergent également lorsque l'on compare les clubs par type de sport proposé [F12]. Les jeunes de 20 ans ou moins constituent une part importante des membres dans les clubs où l'on pratique les arts martiaux et les sports de combat, ainsi que les sports d'équipe, la gymnastique et l'athlétisme. Par contre, leur part est bien plus faible dans les clubs d'hippisme, de sports de cible, de sports de glisse ainsi que, sans surprise, dans les clubs de sports aériens et motorisés. A l'inverse, les seniors sont très présents dans les clubs où l'on pratique les trois derniers types de sports cités.

Plus d'un club sur dix compte des membres en situation de handicap

Environ 12% des clubs comptent au moins une personne en situation de handicap parmi leurs membres, sans différence significative entre les sports d'équipe et les autres sports. Cette proportion s'élève à 18% dans les clubs de très grande taille. Dans la majorité des cas (54%), un seul membre est en situation de handicap. Un quart de ces clubs (25%) comptent entre 2 et 3 membres en situation de handicap et 21% entre 4 et 15. Au total, environ 500 personnes en situation de handicap pratiquent un sport dans les clubs sportifs. Il faut néanmoins souligner que les entités ou fondations qui, à côté de leurs activités principales, proposent la pratique du handisport n'ont pas été sollicitées dans le cadre de cette enquête.

LOCALISATION DES CLUBS ET PRÉSENCE SUR INTERNET

La plupart des clubs sportifs vaudois ont leur siège dans une grande commune urbaine. Par conséquent, l'offre sportive est bien plus variée dans les centres urbains qu'ailleurs. La moitié des clubs sont présents sur la toile à travers un site internet et les réseaux sociaux.

Six communes sur dix abritent au moins un club sportif

Bien que la localisation du siège d'un club dans une commune n'implique pas nécessairement que la plupart de ses activités sportives se déroulent dans celle-ci, cette information est le meilleur indicateur disponible pour analyser la dispersion territoriale des clubs sportifs vaudois⁸. Selon ce critère, 3 communes (1 % du total des communes) comptent quarante clubs ou plus, 6 communes (2 %) vingt à trente-neuf clubs et 23 communes (7 %) dix à dix-neuf clubs. En revanche, un cinquième (19 %) des communes abritent seulement trois à neuf clubs, 93 communes (30 %) un à deux clubs et 127 communes (41 %) aucun club.

Les communes de très petite taille délaissées

Plus une commune est petite, plus la probabilité qu'elle n'abrite aucun club est forte: c'est le cas de 80 % des communes de moins de 400 habitants et d'un peu plus de la moitié (53 %) de celles ayant entre 400 et 1000 habitants. Ainsi, les clubs sportifs se concentrent dans les communes de 3000 habitants ou plus [T3]. Environ quatre clubs sur dix (42 %) ont leur siège dans des communes de 10 000 habitants ou plus (4 % de toutes les communes), dont 172 clubs dans la seule ville de Lausanne. A l'inverse, moins de 8 % des clubs ont leur siège dans l'une des 178 communes de moins de 1000 habitants (58 % du total).

Une majorité de sièges dans les centres urbains

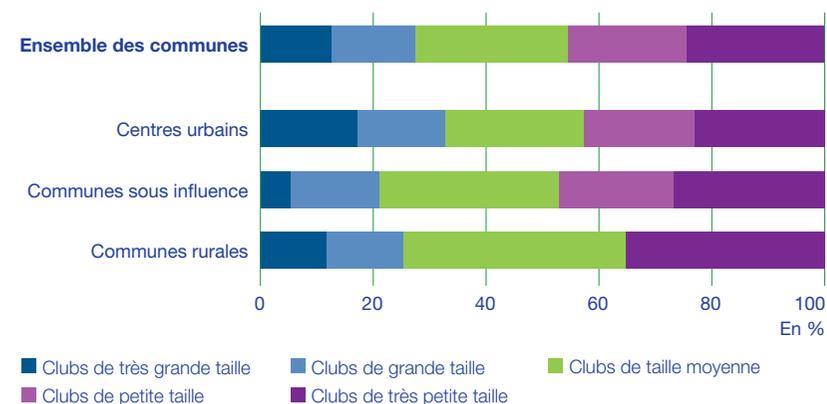
L'analyse par type de commune fournit un éclairage supplémentaire sur la dispersion géographique des clubs sportifs. La majorité des clubs (57 %, soit 653 clubs) ont leur siège dans une commune de centre urbain⁹, 28 % (320 clubs) dans une commune classée sous influence d'un centre urbain et 15 %

[T3] CLUBS ET POPULATION RÉSIDANTE SELON LA TAILLE DES COMMUNES, VAUD, 2016

	En %			
	Proportion de communes	Proportion de communes sans club	Proportion d'habitants	Proportion de clubs
Moins de 400 habitants	25,6	79,7	2,6	1,7
400-999 habitants	32,0	52,5	8,2	6,1
1000-2999 habitants	24,9	15,6	17,0	16,1
3000-4999 habitants	6,8	–	10,3	14,7
5000-9999 habitants	6,8	–	18,9	19,8
10 000 habitants et plus	3,9	–	43,1	41,6
Total	100,0	41,1	100,0	100,0

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F13] CLUBS SELON LA TAILLE, PAR TYPE DE COMMUNES, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

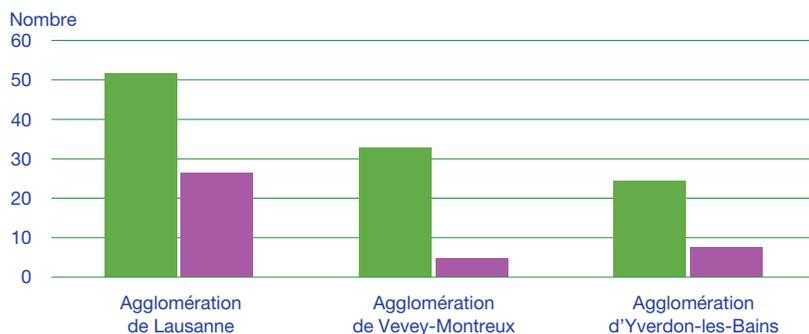
Note 8 Exceptionnellement, nous disposons de cette information pour tous les clubs sportifs contactés et pas uniquement pour ceux qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire.

Note 9 Voir carte et définitions en page 16.

[T4] DENSITÉ DU TISSU SPORTIF PAR TYPE DE COMMUNES, VAUD, 2016

	Clubs en %	Nombre de clubs pour 1000 habitants	Membres en % de la population résidante
Ensemble du canton	100,0	1,5	23,4
Centres urbains	57,3	1,4	24,8
Communes sous influence	28,0	1,5	18,9
Communes rurales	14,9	2,1	26,6

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F14] DISCIPLINES SPORTIVES PROPOSÉES (PREMIÈRES MENTIONS), PAR AGGLOMÉRATION, VAUD, 2016

■ Disciplines proposées dans les communes de centre urbain
 ■ Disciplines proposées dans les communes sous influence

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

(170 clubs) dans une commune rurale (voir la carte en fin de section). Le nombre de clubs pour 1000 habitants demeure néanmoins plus bas dans les centres urbains que dans les communes rurales (1,4 contre 2,1) [T4]. Toutefois, les clubs de (très) petite taille sont plus fréquents dans les communes rurales, alors que ceux de taille plus grande se concentrent dans les centres urbains [F13].

Des effets de débordement probables dans les agglomérations

Le rapport entre sportifs et population résidante est légèrement plus bas dans les centres urbains que dans les communes rurales (respectivement 25 % et 27 %) [T4]. C'est une tendance que l'on trouve aussi au niveau suisse, bien que les écarts soient plus grands. Ce rapport est par contre plus faible dans les communes sous influence (19 %). Ce taux très bas peut s'expliquer par le fait que les résidents de ces communes peuvent aussi pratiquer leur sport dans les clubs des centres urbains.

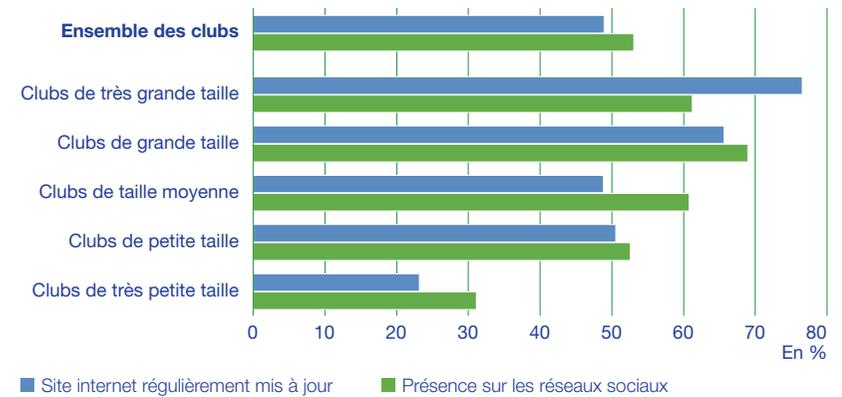
L'hypothèse d'un «tourisme du sport» devient encore plus crédible si l'on considère la diversité de l'offre sportive entre centres urbains et communes sous influence [F14]. L'offre sportive est en effet nettement plus étoffée dans les premières que dans les secondes. Les résidents des communes sous influence sont donc amenés à se déplacer dans les communes des centres urbains pour pouvoir pratiquer les disciplines sportives les moins répandues. On notera aussi que l'offre sportive du centre urbain lausannois est bien plus étoffée (52 disciplines) que celle du centre de l'agglomération Vevey-Montreux (32 disciplines) et, surtout, de celle du centre de l'agglomération d'Yverdon-les-Bains (24 disciplines).

La plupart des clubs sportifs présents sur la toile

Près de huit clubs sur dix (78 %) ont un site internet mais cette part descend à 49 % si on prend en compte uniquement les sites internet mis à jour régulièrement (au moins une fois chaque quinze jours). Par ailleurs, la moitié (53 %) des clubs sont présents sur les réseaux sociaux. Parmi eux, la quasi-totalité (98 %) sont actifs sur Facebook; pour 88 % d'entre eux, il s'agit même du seul réseau social utilisé. Dans l'ensemble, 33 % des clubs disposent à la fois d'un site internet à jour et d'une présence sur les réseaux sociaux, alors que 31 % n'ont ni l'un ni l'autre.

Plus un club est grand, plus la probabilité qu'il dispose d'un site internet à jour et, dans une moindre mesure, qu'il soit présent sur les réseaux sociaux est grande [F15]. Ainsi, trois quarts des clubs de très grande taille ont un site internet à jour contre seulement un quart des clubs de très petite taille. Les écarts sont plus contenus en ce qui concerne la présence sur les réseaux sociaux, mais les clubs de très petite taille demeurent toujours les moins bien représentés.

[F15] PRÉSENCE SUR LA TOILE, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016

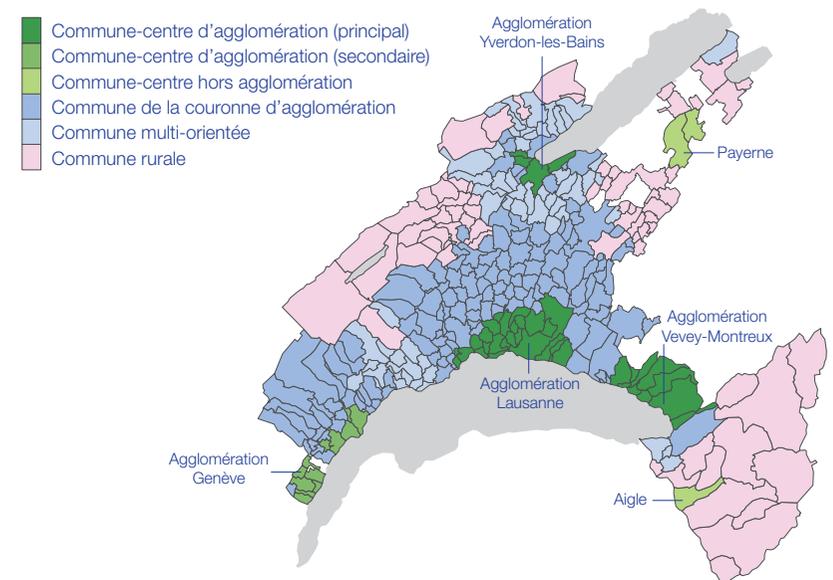


Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

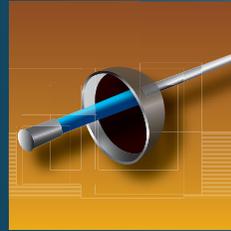
Espace à caractère urbain

Selon la définition de l'Office fédéral de la statistique, les **communes de centre urbain**, indiquées dans la figure ci-contre avec une gradation de vert, sont constituées par les *communes-centres d'agglomération* (centres principaux et secondaires) et les *communes-centres hors agglomération*. Ces communes ont une haute densité de population et d'emplois, ainsi que des immeubles formant une structure bâtie relativement compacte. Les *communes-centres hors agglomération* se distinguent des communes-centres d'agglomération par le fait de ne pas être assez grandes pour former, seules ou avec d'autres communes, une agglomération. Parmi les autres communes, celles **sous influence des centres urbains**, indiquées avec une gradation de bleu dans la carte, ont au moins un tiers de leur population active qui travaille dans les communes d'un même centre urbain (communes de couronne d'agglomération) ou de plusieurs centres (communes multi-orientées). Enfin, les communes n'appartenant ni à la catégorie des centres urbains ni à celle des communes sous influence, en rose dans la carte, sont classifiées comme étant des **communes rurales** (sans caractère urbain).

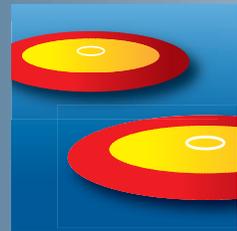
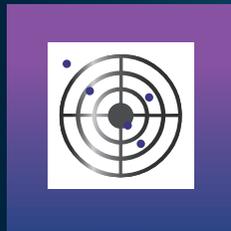
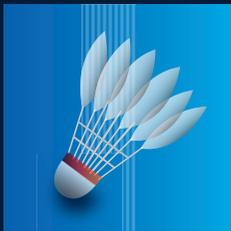
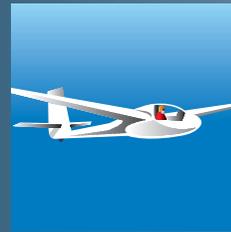
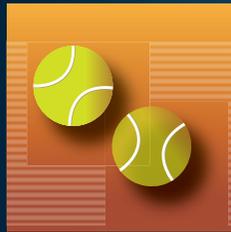
ESPACE À CARACTÈRE URBAIN ET AGGLOMÉRATIONS, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud.



ENCADREMENT
ET FINANCES
DES CLUBS



DIRECTION ET ADMINISTRATION DES CLUBS

La direction et l'administration des clubs sportifs vaudois est assurée par des comités de 5 à 8 personnes, selon la taille du club. Les membres du comité consacrent chacun environ 70 heures par an à leur fonction. Toutefois, la charge de travail est plus lourde dans les clubs de très grande taille que dans les plus petits. Les membres du comité sont pour la plupart bénévoles et fournissent collectivement plus d'un million d'heures de travail par année.

Des petits comités composés pour deux tiers d'hommes

Les comités des clubs sportifs vaudois comptent en moyenne 6 membres. Ce nombre descend à 5 dans les clubs de très petite taille et monte à 8 dans les clubs de grande ou de très grande taille. Deux tiers (66 %) des membres du comité sont des hommes, proportion comparable à celle que l'on retrouve parmi les membres. Toutefois, cette proportion monte à 76 % si l'on considère exclusivement la position de président de club.

Plus d'un million d'heures de travail pour les membres de comité

Les membres du comité consacrent à leur fonction environ 70 heures chacun par an (médiane). On constate néanmoins de grandes différences entre les comités: pour 80 % d'entre eux, la charge de travail annuelle par membre est comprise entre 15 et 300 heures [T5]. Etant donné que la charge de travail n'est pas nécessairement partagée équitablement au sein des comités, il est tout à fait possible que certains membres consacrent à leur fonction bien plus que 300 heures par an.

Dans leur ensemble, les membres du comité fournissent environ 1,1 million d'heures de travail par année. Cet effort de travail équivaut à 600 postes de travail à plein temps répartis entre plus de 7000 personnes. Valorisée au niveau du salaire brut médian du secteur privé, cette masse de travail représenterait plus de 44 millions de francs par année.

Des comités plus ou moins occupés selon la taille du club

Plus les effectifs d'un club sont grands, plus les membres de son comité tendent à consacrer du temps à leur fonction [T5]. En effet, la charge de

[T5] CHARGE DE TRAVAIL MOYENNE DES MEMBRES DU COMITÉ, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016

	En heures par année				
	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile
Ensemble des clubs	15	30	70	150	300
Clubs de très grande taille (plus de 300 membres)	30	58	120	360	880
Clubs de grande taille (201 à 300 membres)	22	45	100	200	350
Clubs de taille moyenne (101 à 200 membres)	20	50	100	150	260
Clubs de petite taille (51 à 100 membres)	12	20	50	100	200
Clubs de très petite taille (50 membres ou moins)	5	15	40	80	200

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

Définitions

Médiane

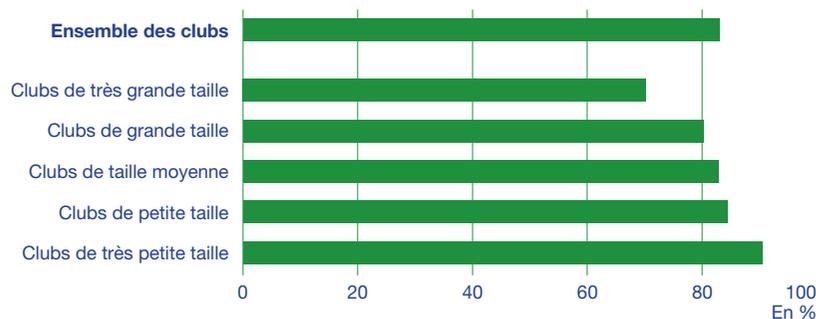
Dans le cas d'un ensemble d'observations ordonnées de manière croissante, la médiane est la valeur qui partage la distribution en deux parties d'effectifs égaux.

Quartiles

Les quartiles sont les valeurs qui partagent la distribution en quatre parties d'effectifs égaux. Le premier quartile est la valeur au-dessous de laquelle se situent 25 % des observations. Le troisième quartile est la valeur au-dessous de laquelle se situent 75 % des observations.

Déciles

Les déciles sont les valeurs qui partagent la distribution en dix parties d'effectifs égaux. Le premier décile est la valeur au-dessous de laquelle se situent 10 % des observations. Le neuvième décile est la valeur au-dessous de laquelle se situent 90 % des observations.

[F16] CLUBS AVEC UN COMITÉ COMPOSÉ EXCLUSIVEMENT DE BÉNÉVOLES, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

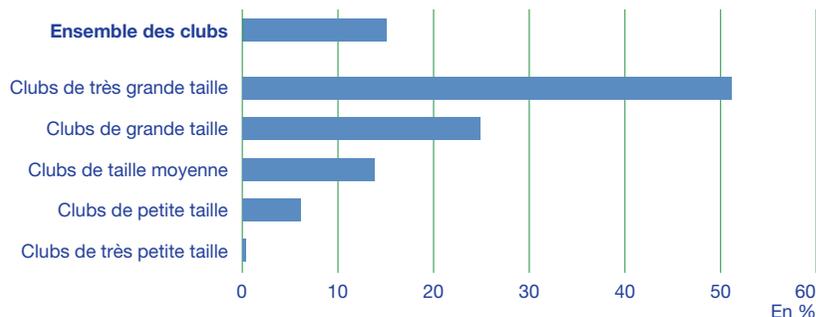
[T6] INDEMNISATION MOYENNE DES MEMBRES DU COMITÉ CONCERNÉS, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016

En francs par année

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile
Ensemble des clubs	64	143	222	600	1000
Clubs de (très) grande taille	200	250	500	1000	1500
Clubs de taille moyenne	100	143	250	550	1000
Clubs de (très) petite taille	30	64	120	200	300

¹ Les catégories de taille ont été regroupées pour garantir un nombre suffisant d'observations par catégorie.

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F17] CLUBS AVEC SALARIÉS S'OCCUPANT DE TÂCHES ADMINISTRATIVES OU D'ENTRETIEN, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

travail médiane varie de 40 heures par an dans les clubs de très petite taille à 50 heures dans les clubs de petite taille, alors qu'elle s'élève à 100 heures dans les clubs de taille moyenne ou grande et à 120 heures dans les clubs de très grande taille¹⁰.

Des membres de comité pour la plupart bénévoles

Dans 83 % des clubs, les membres du comité ne touchent aucune indemnité¹¹ pour leur travail. Cette part de clubs gérés exclusivement par des bénévoles s'élève à 91 % dans les clubs de très petite taille et descend à 70 % dans les clubs de très grande taille [F16]. Au sein des clubs qui versent des indemnités à leurs membres du comité, plus de 76 % de ceux-ci en sont bénéficiaires. Toutefois, globalement, seuls 13 % de tous les membres des comités touchent des indemnités pour leur travail.

Des montants qui restent symboliques

Pour 80 % des clubs qui versent des indemnités, le montant moyen annuel versé varie entre 65 et 1000 francs [T6]. Bien que ces montants augmentent avec la taille du club, ils gardent un caractère symbolique. Une poignée de clubs de très grande taille versent à leur comité plus de 6000 francs par an et par membre. Il convient de rappeler que les chiffres indiqués ici sont des moyennes: il est tout à fait possible que certaines fonctions (par exemple celle de président) soient indemnisées plus que les autres.

200 salariés impliqués dans la gestion des clubs sportifs

Dans une minorité de clubs (15 %), les membres du comité sont épaulés par des salariés s'occupant de certaines tâches administratives ou d'entretien. Pour des raisons de taille critique, ces salariés travaillent presque exclusivement dans des clubs de taille moyenne ou (très) grande [F17]. Globalement, le travail salarié au sein des clubs sportifs est estimé à 200 postes à plein temps. Huit de ces postes sur dix se trouvent dans des clubs de (très) grande taille et les 20 % restants dans les clubs de taille moyenne. Par ailleurs, 9 % des clubs versent aussi des salaires ou des indemnités à un ou plusieurs de leurs joueurs. Cette part augmente avec la taille des clubs, elle est plus élevée dans les sports d'équipe (14 %).

Note 10 Les écarts deviennent encore plus importants si l'on regarde le troisième quartile ou le neuvième décile des distributions.

Note 11 Est considéré comme indemnité tout avantage financier accordé aux membres du comité (y compris les remboursements forfaitaires pour frais de déplacement et les rabais de cotisation).

ENCADREMENT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

Environ 10 000 personnes sont cadres sportifs d'un club du canton. Plus de la moitié de ces cadres ont une reconnaissance Jeunesse et Sport (J+S), proportion qui augmente naturellement dans les clubs avec une part importante de jeunes. Deux tiers des cadres sportifs sont rémunérés, une pratique qui varie beaucoup selon le type de sport. Le taux d'encadrement moyen est bien plus élevé dans les très petits clubs que dans les plus grands.

Plus de 10 000 personnes encadrent l'activité sportive des clubs

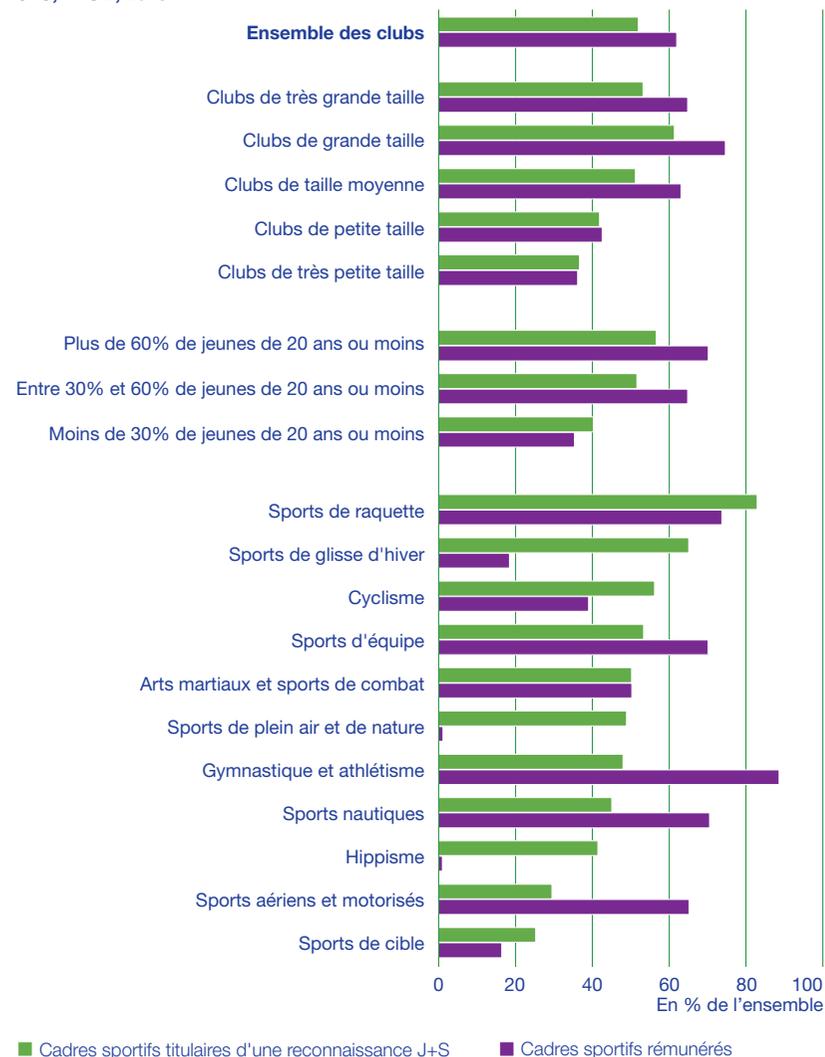
Les cadres sportifs sont constitués de l'ensemble des personnes qui ont un rôle de formateur dans un club, tels les entraîneurs, les moniteurs ou les instructeurs. Au total, plus de 10 000 personnes sont cadres sportifs dans un club du canton. Parmi eux, certains font aussi partie des quelque 2500 juges et arbitres officiels en activité.

Plus de 90 % des clubs comptent au moins un cadre sportif. Cette part est seulement de 73 % dans les clubs de très petite taille et atteint 93 % dans les clubs les plus grands. Les clubs sans cadre sportif sont pour la plupart des clubs qui ont une faible part (moins de 30 %) de jeunes de 20 ans ou moins parmi leurs membres. Les sports de cible et les sports aériens ou motorisés – deux types de sports peu pratiqués par les jeunes – sont aussi ceux qui comptent plus souvent aucun cadre sportif.

La moitié des cadres sportifs reconnus J+S

La moitié des cadres sportifs (52 %) sont titulaires d'une reconnaissance Jeunesse et Sport (J+S) valable [F18]. On constate une nette progression par rapport à 1996, année lors de laquelle cette part ne dépassait pas 30 %. Les clubs enregistrant une proportion de cadres J+S inférieure à la moyenne sont ceux de très petite (37 %) et de petite (42 %) taille, ceux ayant une faible part de jeunes de 20 ans ou moins (40 %) ainsi que ceux qui proposent des sports de cible et des sports aériens ou motorisés (respectivement 25 % et 29 %). A l'inverse, ces parts sont supérieures à la moyenne dans les clubs ayant une part élevée de jeunes (57 %), ainsi que dans les clubs de sports de raquette et de sports de glisse d'hiver (respectivement 83 % et 65 %).

[F18] CADRES SPORTIFS RÉMUNÉRÉS ET TITULAIRES D'UNE RECONNAISSANCE J+S, VAUD, 2016



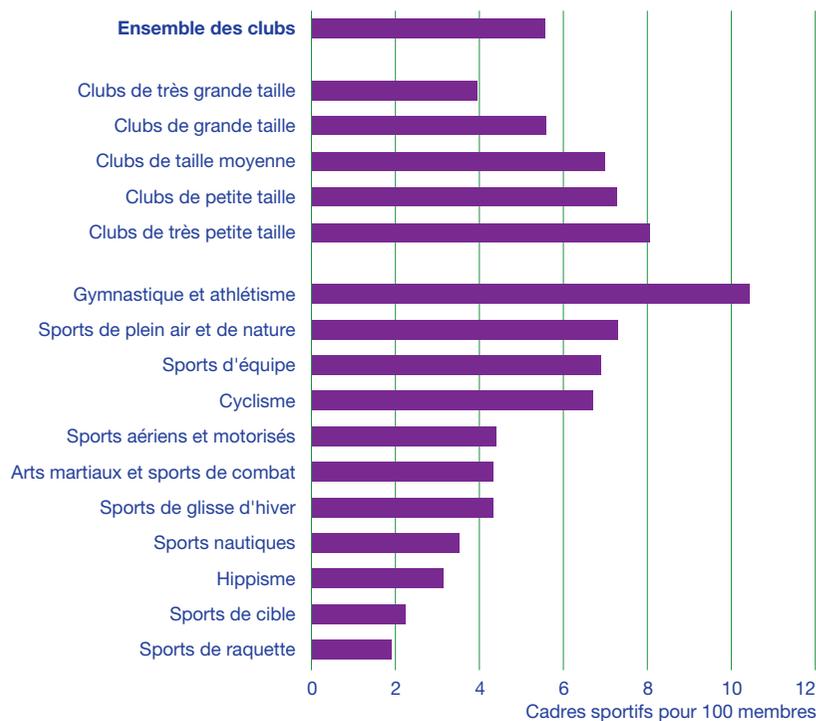
Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[T7] RÉMUNÉRATION MOYENNE DES CADRES SPORTIFS, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016

En francs par année

	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile
Ensemble des clubs	300	600	1500	4000	12000
Clubs de très grande taille	300	900	3500	12000	33000
Clubs de grande taille	400	800	2000	3900	10000
Clubs de taille moyenne	300	600	1600	5000	9000
Clubs de petite taille	300	500	1200	4000	5600
Clubs de très petite taille	300	500	800	1300	2100

Source des données : Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F19] CADRES SPORTIFS, PAR TAILLE DES CLUBS ET CATÉGORIE DE SPORTS, VAUD, 2016

Source des données : Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

Six entraîneurs sur dix sont indemnisés

La majorité (62%) des cadres sportifs du canton sont indemnisés [F18]. La rémunération des cadres est moins répandue dans les (très) petits clubs que dans les plus grands. De même, elle est plus fréquente dans les clubs avec des parts élevées de jeunes de 20 ans ou moins. Enfin, on observe des différences considérables entre clubs selon le type de sport. Ainsi, quasiment aucun club de sports de plein air et de nature ou d'hippisme ne semble rémunérer ses cadres sportifs.

Le montant moyen des rémunérations varie entre 300 et 12000 francs par an pour 80% des clubs qui indemnisent leurs cadres sportifs, la médiane se situant à 1500 francs par an. A nouveau, les écarts entre clubs de tailles différentes sont marquants [T7]. La médiane des rémunérations annuelles moyennes des cadres sportifs est, en effet, de 800 francs dans les clubs de très petite taille, de 1200 francs dans les clubs de petite taille, passe à 1600 francs dans les clubs de taille moyenne, puis à 2000 francs dans les clubs de grande taille pour atteindre 3500 francs dans les clubs de très grande taille.

Un peu moins de six encadrants pour 100 membres

Le taux d'encadrement sportif moyen est de 5,6 cadres sportifs pour 100 membres. Ce taux diminue au fur et à mesure que la taille des clubs augmente [F19]. Les clubs de très petite taille affichent un taux d'encadrement deux fois plus élevé que les clubs de très grande taille. Grâce à leurs effectifs, les grands clubs peuvent en effet former des groupes d'entraînement par catégorie d'âges et par spécialisation plus grands que les petits clubs. Par ailleurs, des taux d'encadrement plus élevés sont observés dans certains sports. C'est notamment le cas des clubs de gymnastique et d'athlétisme, mais aussi, dans une moindre mesure, de sports de plein air et de nature, de sports d'équipe et de cyclisme. On constate ainsi que les clubs sont confrontés à des besoins et, donc, à des coûts d'encadrement différents selon la taille du club et le type de sport pratiqué.

SITUATION FINANCIÈRE DES CLUBS

La plupart des clubs sportifs vaudois déclarent être dans une situation financière d'équilibre, voire même confortable. Toutefois, 16 % font état de difficultés financières. Parmi les clubs ayant répondu à l'enquête, les budgets s'échelonnent de quelques centaines de francs à plusieurs millions. Pour les clubs qui versent des rémunérations, celles-ci représentent souvent le plus gros poste de dépenses.

Une situation financière jugée sous contrôle dans la plupart des clubs

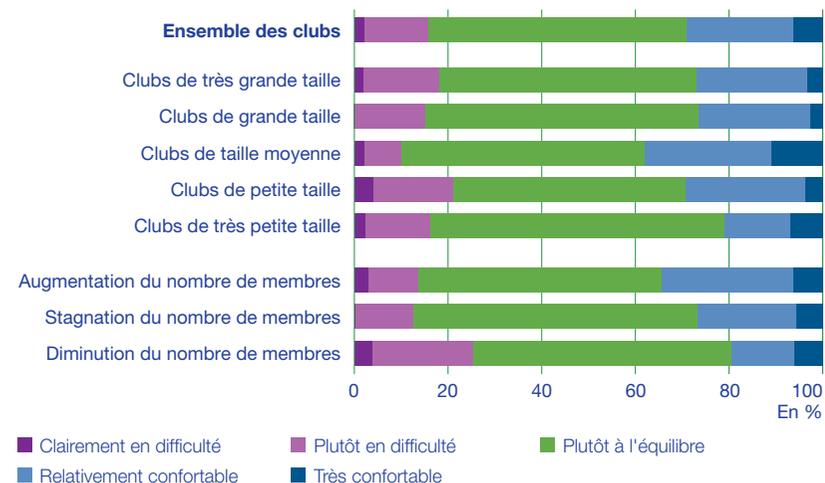
La majorité (55 %) des clubs sportifs vaudois déclarent être dans une situation financière équilibrée et 29 % affirment même se trouver dans une situation confortable [F20]. En revanche, 16 % disent devoir faire face à des difficultés financières plus ou moins importantes. La situation financière des clubs ne change pas significativement en fonction de leur taille, même si l'on peut signaler que les clubs de taille moyenne se portent un peu mieux que les plus grands ou les plus petits. Par contre, un quart (25 %) des clubs qui ont perdu des membres ces dix dernières années sont confrontés à des difficultés financières.

Recettes et charges très inégales entre les clubs

Les clubs sportifs ont aussi été interrogés sur leurs recettes, dépenses et résultats financiers. Seuls la moitié des clubs qui ont participé à l'enquête ont fourni des informations à ce sujet. Les résultats de cette section ne sont, par conséquent, pas représentatifs de l'ensemble des clubs. Les clubs de très grande taille étant en effet surreprésentés, les chiffres ci-après décrivent uniquement la situation des clubs répondants.

Les différences financières entre les clubs répondants sont considérables, avec des budgets pouvant aller de quelques centaines à plusieurs millions de francs. En moyenne, sur les trois derniers exercices comptables, 80 % des clubs répondants déclarent des charges variant entre 8600 et 218000 francs [T8], avec une médiane de 49000 francs. Les recettes affichent une distribution et des valeurs similaires. Sans surprise, les clubs avec un budget de 150000 francs ou plus sont presque exclusivement de (très) grande taille et ceux avec un budget de moins de 10000 francs sont principalement de (très) petite taille [F21].

[F20] SITUATION FINANCIÈRE DES CLUBS, PAR TAILLE ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

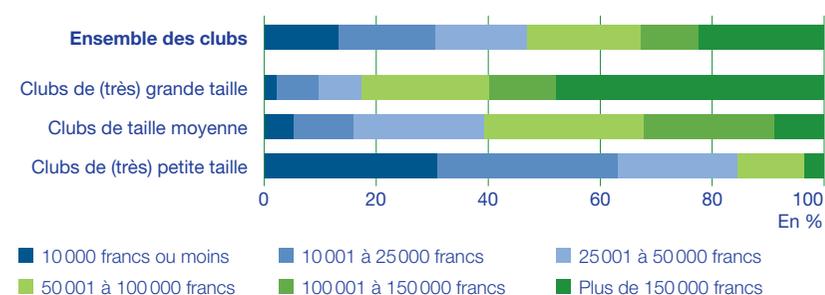
[T8] RECETTES ET CHARGES¹ DES CLUBS, VAUD, 2016

	En francs				
	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile
Recettes	8 200	19 700	46 000	114 500	218 000
Charges	8 600	18 700	48 700	116 500	217 700

¹ Sans pondération.

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F21] CLUBS SELON LA TAILLE ET LE BUDGET, VAUD, 2016



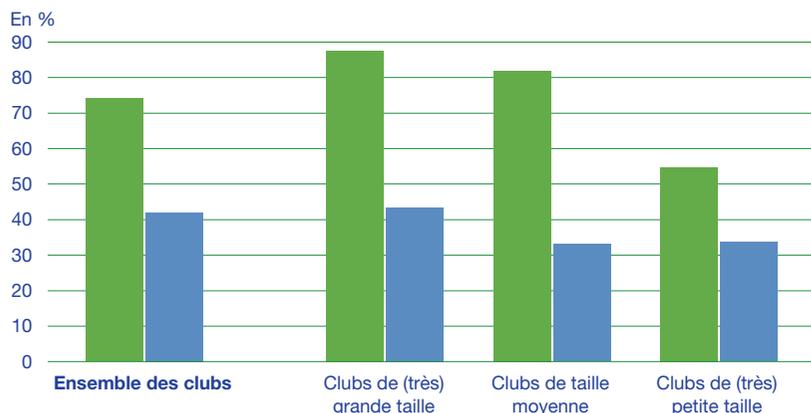
Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[T9] BÉNÉFICES ET PERTES¹ DES CLUBS, VAUD, 2016

	En % des recettes				
	Premier décile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile
Bénéfices	0,2	1,2	3,5	7,9	12,7
Pertes	-0,4	-1,2	-3,9	-11,6	-18,0

¹ Sans pondération.

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F22] INDEMNITÉS ET SALAIRES¹, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016

■ Part des clubs qui versent des indemnités ou des salaires

■ Part des dépenses consacrées aux indemnités et aux salaires des clubs concernés

¹ Sans pondération.

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

Un tiers des clubs dans les chiffres rouges

Si l'on additionne les trois derniers exercices comptables, un tiers (35 %) des clubs répondants sont dans les chiffres rouges. Les clubs de (très) grande et (très) petite taille affichent une moins bonne santé financière (plus de 40 % dans les chiffres rouges) que les clubs de taille moyenne (23 %). Par contre, il n'y a pas de différences systématiques entre les clubs répondants en fonction de la taille de leur budget.

Les bénéfices et les pertes varient beaucoup d'un club répondant à l'autre [T9]. Parmi les clubs se trouvant dans les chiffres rouges, 80 % enregistrent une perte se situant entre 0,4 % et 18 % de leurs recettes (déficit médian de 3,9 %). En revanche, parmi les clubs qui sont dans les chiffres noirs, 80 % enregistrent un bénéfice se situant entre 0,2 % et 12,7 % de leurs recettes (bénéfice médian de 3,5 %).

Les grands clubs dépendent plus en indemnités et salaires

Trois quarts des clubs répondants (74 %) versent des indemnités ou des salaires à au moins une personne (membre du comité, cadre sportif, joueur ou autre salarié) [F22]. Cette proportion est plus élevée dans les clubs de taille moyenne ou très grande (respectivement 82 % et 88 %) que dans les clubs de (très) petite taille (55 %). Selon l'enquête de l'Observatoire Sport et activité physique Suisse de 2016, ces dépenses constituent 42 % des charges globales des clubs concernés. Il s'agit du plus gros poste de dépenses pour ces clubs. Toutefois, cette part est largement déterminée par le poids financier des clubs de (très) grande taille. En effet, les indemnités et les salaires ne constituent qu'un tiers (33 %) des charges globales pour les clubs de taille moyenne ou (très) petite.

Sponsoring privé: 11 % des recettes

Le sponsoring en cash venant d'entreprises privées (sponsoring privé, clubs de donateurs exclus) représente 11 % des recettes de l'ensemble des clubs. Cette part s'élève à 16 % si l'on retient uniquement les clubs concernés. Au niveau national, selon les résultats de l'enquête de l'Observatoire Sport et activité physique Suisse de 2016, ce type de financement est la deuxième source de recettes des clubs suisses, après les cotisations des membres, mais avant les recettes de buvette et les subventions publiques.

Plus un club est petit, plus la part de ses recettes venant du sponsoring privé est élevée.

Dans le canton de Vaud, plus de la moitié des clubs (57 %) profitent du sponsoring privé. Cette part diffère selon la taille des clubs, mais aussi, voire surtout, selon l'ampleur de leurs budgets [F23]. Si moins de la moitié (47 %) des clubs de (très) petite taille bénéficient du sponsoring privé, 63 % des clubs plus grands en profitent. Les clubs disposant d'un budget de moins de 10000 francs sont 30 % à en bénéficier contre 83 % pour ceux dont le budget se situe entre 100000 et 150000 francs. La tendance n'est toutefois pas linéaire, puisque cette part descend à 71 % pour les clubs avec des budgets supérieurs à 150000 francs.

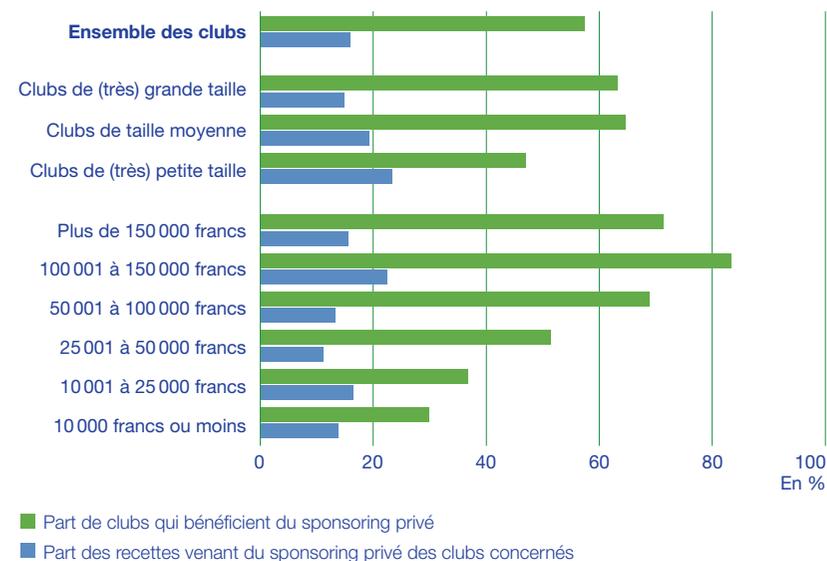
Sept clubs sur dix se financent en partie grâce à des manifestations

L'organisation de lotos ou de loteries, de repas de soutien et de tournois ou d'autres manifestations (y compris sportives) fait souvent partie des activités habituelles des clubs sportifs. En plus de contribuer à entretenir le tissu social, ces activités ont souvent comme but de dégager des bénéfices qui participent au financement des clubs. L'organisation de tournois ou d'autres manifestations sportives qui dégagent des bénéfices est, de loin, la source de financement annexe privilégiée par les clubs sportifs: six clubs sur dix (60 %) en organisent régulièrement, contre 27 % pour les repas de soutien et 26 % pour les lotos ou loteries.

Sept clubs sur dix (69 %) ¹² organisent régulièrement, soit au moins chaque trois ans, l'une de ces activités [F24] mais seuls 12 % des clubs organisent les trois types d'activité dans ce même laps de temps. Cette part atteint 21 % pour les (très) grands clubs.

Note 12 Le nombre de réponses fournies aux questions sur ce sujet permet à nouveau de généraliser les résultats à l'ensemble des clubs sportifs vaudois.

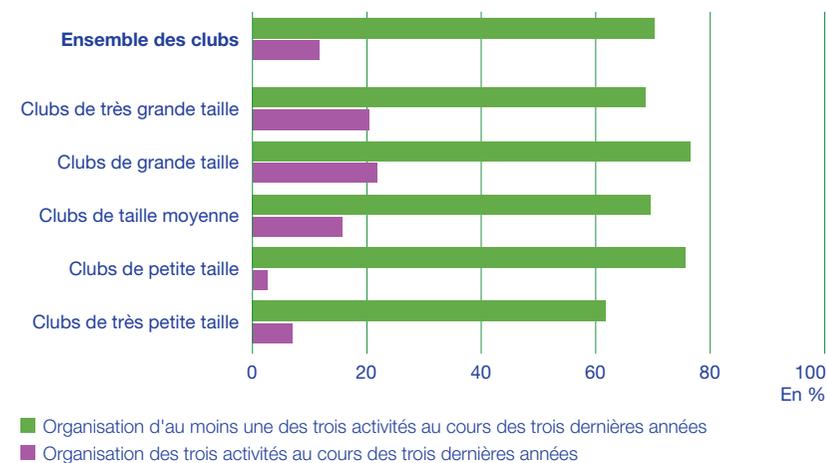
[F23] RECETTES' VENANT DU SPONSORING PRIVÉ, PAR TAILLE ET BUDGET DES CLUBS, VAUD, 2016



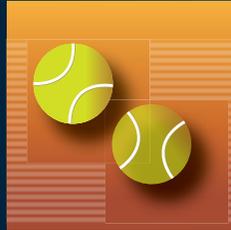
¹ Sans pondération.

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

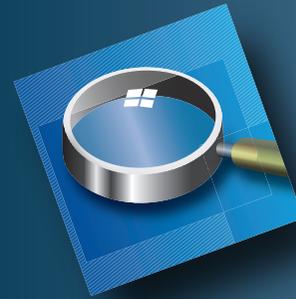
[F24] ACTIVITÉS ORGANISÉES RÉGULIÈREMENT, PAR TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.



I N F R A S T R U C T U R E S
D I F F I C U L T É S
A T T E N T E S



NATURE ET ÉTAT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La plupart des clubs sportifs vaudois (82 %) ont besoin d'infrastructures sportives adaptées. Ces infrastructures appartiennent très souvent à des collectivités publiques. La majorité des clubs (86 %) sont satisfaits de leur qualité, mais la moitié déplorent une certaine insuffisance d'accès, cause principale de refus de nouveaux membres.

Des infrastructures différentes pour des sports différents

Près d'un cinquième des clubs sportifs vaudois (18 %) mènent leur activité sportive directement dans l'espace public [F25]. Par conséquent, la plupart des clubs ont besoin d'une infrastructure adaptée pour pouvoir pratiquer leur sport. Un tiers d'entre eux (34 %) ont besoin d'une salle de sport, 31 % d'un terrain extérieur, 21 % d'une infrastructure spécifique (comme une piscine ou une patinoire) et 14 % d'une salle spécifique (comme un dojo ou une salle de boxe). La nature des infrastructures nécessaires change, logiquement, en fonction du type de sport pratiqué. On relève aussi que seuls 31 % des clubs estiment que les infrastructures qu'ils utilisent sont adaptées au sport handicap.

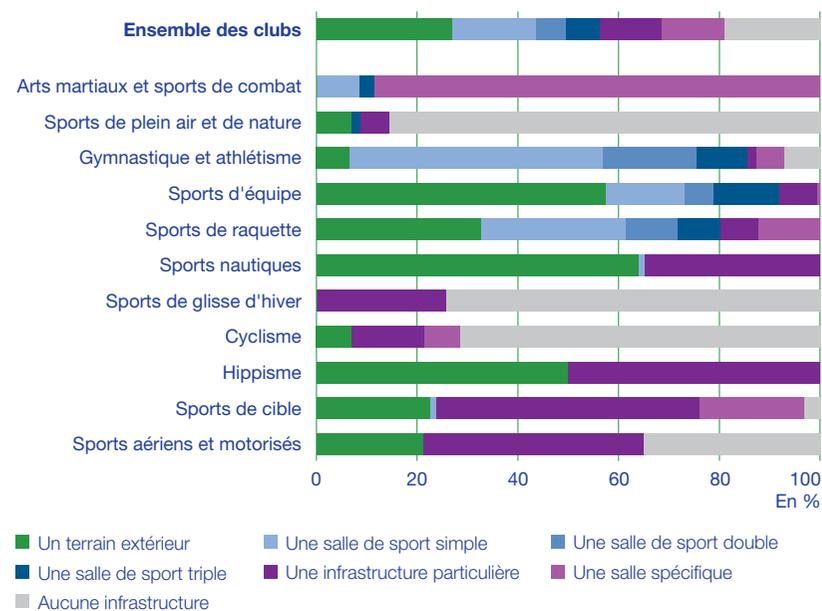
La plupart des infrastructures appartiennent aux collectivités publiques

Plus de deux clubs sportifs sur trois (70 %) utilisent des infrastructures sportives qui appartiennent à une ou plusieurs collectivités publiques [F26]. La part des clubs étant eux-mêmes propriétaires de l'infrastructure qu'ils utilisent est de 13 %. Enfin, respectivement 9 % et 8 % des clubs utilisent des infrastructures qui appartiennent à des entreprises privées ou à d'autres entités. C'est notamment le cas pour la pratique des sports aériens et motorisés ainsi que pour l'hippisme qui nécessite souvent des infrastructures particulières.

La plupart des clubs satisfaits de la qualité des infrastructures...

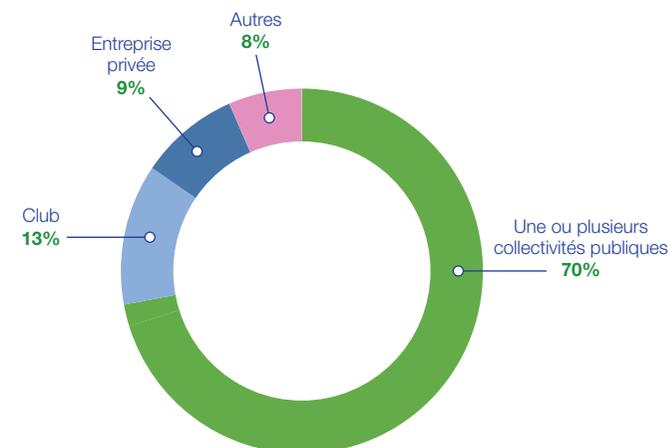
Deux tiers (65 %) des clubs sportifs jugent la qualité des infrastructures sportives mises à leur disposition bonne ou excellente, 21 % la jugent

[F25] INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES, PAR CATÉGORIE DE SPORTS, VAUD, 2016

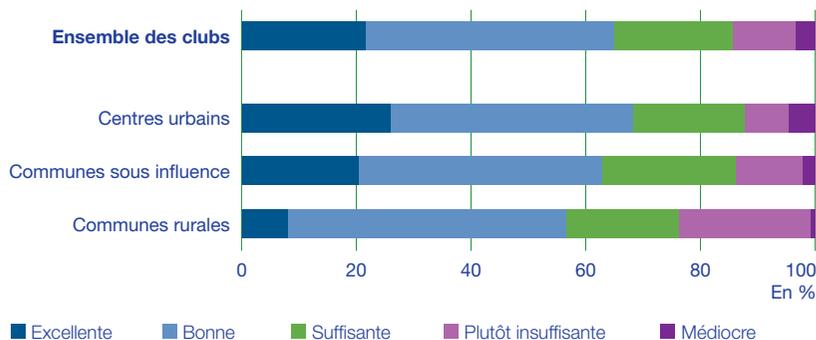


Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

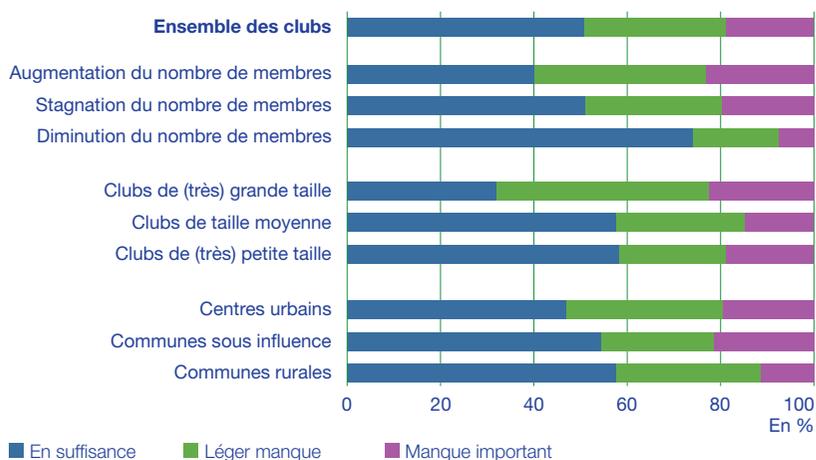
[F26] PROPRIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F27] QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, PAR TYPE DE COMMUNES, VAUD, 2016

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F28] DISPONIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, PAR ÉVOLUTION DES EFFECTIFS, TAILLE DES CLUBS, ET TYPE DE COMMUNES, VAUD, 2016

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

suffisante et 14 % la considèrent plutôt insuffisante voire médiocre [F27]. Parmi les clubs concernés, on retrouve la même distribution d'opinions concernant l'état des vestiaires.

La qualité des infrastructures est jugée meilleure dans les centres urbains et dans les communes sous influence que dans les communes rurales, mais ces différences sont peu marquées. On constate aussi que dans quelques districts (Broye-Vully, Morges et Riviera-Pays-d'Enhaut), les clubs sont plus critiques concernant la qualité des infrastructures.

... mais la moitié déplore un manque d'infrastructures

La moitié (51 %) des clubs sportifs estiment avoir suffisamment accès aux infrastructures sportives. Près d'un tiers (30 %) se plaignent d'un léger manque d'infrastructures ou d'heures à disposition et 19 % d'un manque important [F28]. En moyenne, ces clubs souhaitent disposer de 9 heures supplémentaires par semaine (médiane de 6 heures). La situation est par contre bien plus positive au niveau de la disponibilité des vestiaires, avec 81 % des clubs qui déclarent en disposer en suffisance.

Les clubs qui ont vu leurs effectifs augmenter ces dernières années sont plus critiques concernant l'accès aux infrastructures, signe d'une offre mise sous pression par une demande en expansion. Les clubs de (très) grande taille signalent aussi plus souvent de telles insuffisances. Du point de vue géographique, le manque d'infrastructures se fait légèrement plus sentir dans les communes de centre urbain que dans les autres communes. Enfin, on note aussi que la demande semble légèrement plus importante dans les districts de Lavaux-Oron, Riviera-Pays-d'Enhaut, Lausanne et Ouest lausannois.

Manque d'infrastructures comme principal obstacle au recrutement

Un club sportif sur cinq (19 %) a dû renoncer à accepter de nouveaux membres au cours des cinq dernières années [F29]. Dans la majorité des cas (53 %), un manque d'accès aux infrastructures est précisément la raison évoquée. En revanche, 33 % des refus étaient dus à un manque de cadres sportifs, 7 % aux deux raisons combinées et 7 % à d'autres raisons.

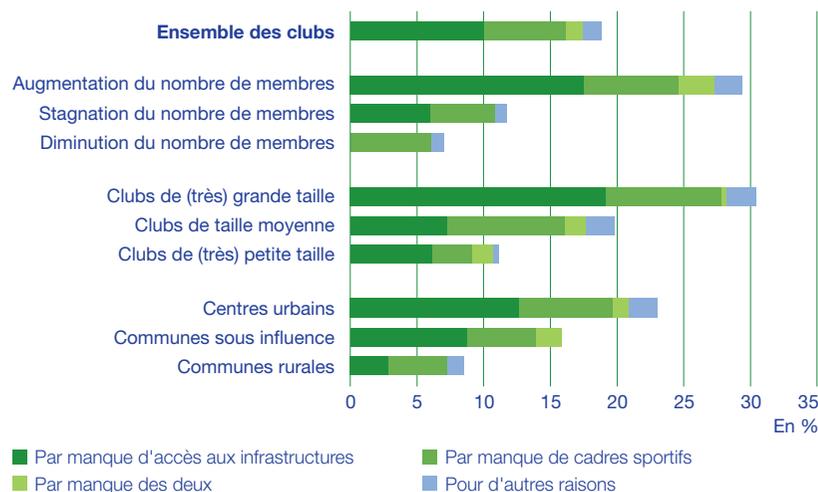
En général, le refus de nouveaux membres est plus fréquent parmi les clubs en expansion (29 %) que parmi les clubs qui ont vu leurs effectifs stagner (12 %) ou diminuer (7 %). De même, ces refus sont plus fréquents parmi les clubs de (très) grande taille (30 %) que parmi les clubs de taille

moyenne (20%) ou (très) petite (11%). On observe aussi un écart, bien que moins marqué, entre les clubs des centres urbains (23%), les clubs des communes sous influence (16%) et les clubs des communes rurales (9%). Pour cette dernière catégorie de clubs, les refus se justifient, plus qu'ailleurs, par un manque de cadres sportifs. Enfin, les clubs de gymnastique et d'athlétisme (35%) ainsi que les clubs de sports d'équipe (26%) affirment avoir dû renoncer à accepter de nouveaux membres plus souvent que les autres clubs.

Infrastructures moins souvent gratuites dans les communes rurales

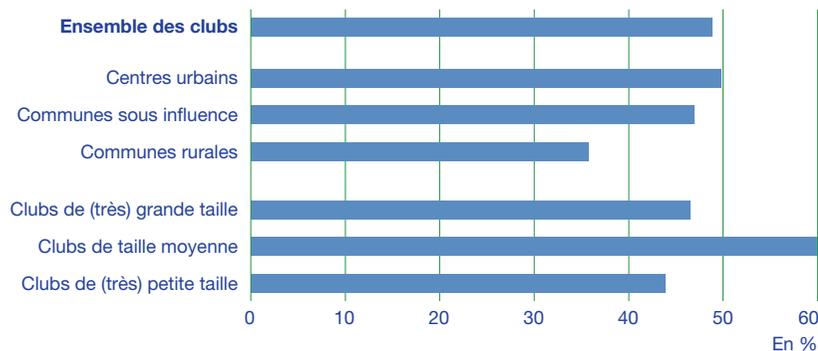
La moitié (49%) des clubs sportifs qui utilisent des infrastructures publiques le font sans devoir payer de loyer ni participer aux coûts de gestion [F30]. Cette part tombe à 36% pour les clubs dont le siège se trouve dans une commune rurale. Les clubs de taille moyenne sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier de la gratuité des infrastructures publiques que les clubs plus grands ou plus petits. Dans l'ensemble, 59% des clubs qui paient pour l'utilisation d'infrastructures publiques jugent le prix correct, 20% le jugent élevé et 21% trop élevé.

[F29] REFUS DE NOUVEAUX MEMBRES DURANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES SELON LA RAISON, PAR ÉVOLUTION DES EFFECTIFS, TAILLE DES CLUBS ET TYPE DE COMMUNES, VAUD, 2016



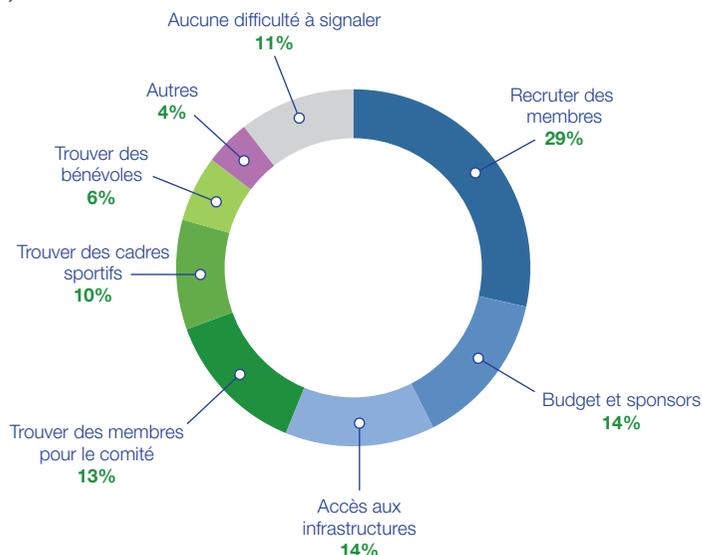
Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F30] CLUBS BÉNÉFICIAIRE D'UN ACCÈS GRATUIT AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES, PAR TYPE DE COMMUNES ET TAILLE DES CLUBS, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[F31] DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES CLUBS (PREMIÈRES MENTIONS), VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[T10] CLUBS SELON LES DIFFICULTÉS MENTIONNÉES (TOTAL DES MENTIONS), VAUD, 2016

	En % des clubs
Difficulté à trouver des membres pour le comité	43
Difficulté à recruter des membres	39
Difficulté à trouver des bénévoles pour mettre sur pied des manifestations	38
Difficultés budgétaires et/ou difficulté à trouver des sponsors	33
Difficulté à trouver des cadres sportifs/arbitres	33
Insuffisance d'accès aux infrastructures sportives	27
Manque d'écoute et/ou de soutien des autorités politiques	15
Difficulté à atteindre les objectifs sportifs fixés	8
Autres difficultés	2
Aucune difficulté à signaler	11

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs.

Quatre clubs sportifs vaudois sur dix rencontrent des difficultés à recruter des membres. Ce problème concerne surtout les (très) petits clubs et les clubs avec une part importante de jeunes. Par contre, les clubs qui ont récemment vu leurs effectifs augmenter déplorent plutôt des difficultés d'accès aux infrastructures et peinent à recruter des bénévoles. Au niveau des attentes, les clubs souhaitent l'introduction ou l'augmentation des subventions et plus d'efforts de la part des collectivités publiques en matière d'infrastructures.

Recruter des membres est souvent le principal défi...

Dans le cadre de notre enquête, les clubs sportifs vaudois ont été invités à indiquer jusqu'à trois difficultés auxquelles ils sont confrontés, par ordre d'importance. La suite de cette section présente la distribution des réponses des clubs ayant participé à l'enquête, sans appliquer de pondération.

La première difficulté la plus souvent mentionnée est le recrutement des membres (29% des premières mentions) [F31]. Suivent les difficultés budgétaires ou de sponsoring et l'insuffisance d'accès aux infrastructures (14% chacune). La difficulté à trouver des membres pour le comité (13%) et celle à trouver des cadres sportifs ou des arbitres (10%) viennent ensuite. A noter que 11% des clubs ne signalaient aucune difficulté.

... mais les difficultés demeurent multiples

Si l'on tient compte de l'ensemble des difficultés mentionnées par les clubs, sans distinction de rang, le recrutement des membres de comité sort en tête (43%), suivi par le recrutement des membres (39%) et la difficulté à trouver des bénévoles pour mettre sur pied des manifestations (38%) [T10]. Toutefois, la difficulté à trouver des entraîneurs ou des arbitres (33%), les difficultés budgétaires (33%) et l'insuffisance d'accès aux infrastructures sportives (27%) totalisent aussi une part importante des mentions. Dans l'ensemble, six difficultés sont mentionnées par plus d'un quart des clubs. Par ailleurs, 15% des clubs interrogés signalaient un manque d'écoute ou de soutien de la part des autorités politiques.

DIFFICULTÉS ET ATTENTES DES CLUBS

Clubs en expansion plus souvent concernés par le manque de bénévoles et d'infrastructures

La difficulté à recruter des membres ne concerne pas tous les clubs de manière uniforme. En effet, alors que cette difficulté est citée par 78 % des clubs qui ont vu leurs effectifs diminuer ces dix dernières années, elle est mentionnée par 44 % des clubs en stagnation et par 19 % des clubs en expansion [T11]. On remarque aussi que les clubs qui ont récemment perdu des membres font plus souvent face à des difficultés de recrutement des membres pour leur comité, alors que les clubs en expansion déplorent plus souvent des difficultés à trouver des bénévoles et une insuffisance d'accès aux infrastructures.

Défis différents en fonction de la taille du club

Les principales difficultés rencontrées diffèrent selon la taille des clubs. La part de clubs mentionnant une difficulté à recruter des membres diminue au fur et à mesure que la taille des clubs augmente: elle concerne 61 % des clubs de très petite taille, mais 24 % des clubs de très grande taille. Par contre, la difficulté à trouver des bénévoles, les difficultés budgétaires et l'insuffisance d'accès aux infrastructures suivent une tendance inverse et concernent donc plus souvent les (très) grands clubs. Les clubs très grands ou très petits rencontrent également plus de problèmes dans le recrutement des membres de comité que les autres clubs. En revanche, la difficulté à trouver des cadres sportifs ou des arbitres n'est pas influencée par la taille des clubs.

Difficultés de recrutement dans les clubs avec une faible part de jeunes

Les clubs signalent aussi des difficultés différentes selon la part de jeunes de 20 ans ou moins parmi leurs membres. Ainsi, les clubs avec une faible part de jeunes manifestent plus souvent des difficultés à recruter des membres (60 %) que ceux pour qui cette part est élevée (21 %). A l'inverse, ces derniers font plus souvent état d'une difficulté à trouver des cadres sportifs ou des arbitres (39 % des clubs contre 22 %) et d'une insuffisance d'accès aux infrastructures sportives (37 % contre 15 %). Par contre, on ne constate pas de différences concernant les autres difficultés.

[T11] DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES CLUBS (TOTAL DES MENTIONS), VAUD, 2016

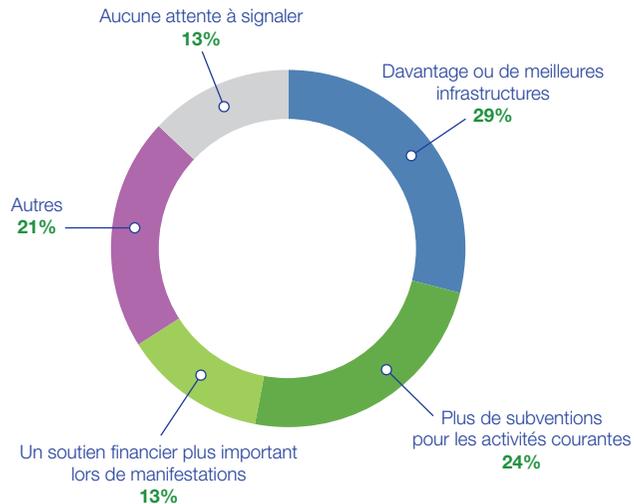
Selon l'évolution du nombre de membres	Augmentation	Stagnation	Diminution
Difficulté à recruter des membres	19	44	78
Difficultés budgétaires et/ou difficulté à trouver des sponsors	36	34	30
Insuffisance d'accès aux infrastructures sportives	37	28	8
Difficulté à trouver des membres pour le comité	39	38	62
Difficulté à trouver des cadres sportifs/arbitres	38	32	28
Difficulté à trouver des bénévoles pour mettre sur pied des manifestations	41	41	32

Selon la taille des clubs	Très grande	Grande	Moyenne	Petite	Très petite
Difficulté à recruter des membres	24	27	31	41	61
Difficultés budgétaires et/ou difficulté à trouver des sponsors	47	42	26	33	28
Insuffisance d'accès aux infrastructures sportives	32	41	25	29	19
Difficulté à trouver des membres pour le comité	36	45	50	43	38
Difficulté à trouver des cadres sportifs/arbitres	31	39	35	32	31
Difficulté à trouver des bénévoles pour mettre sur pied des manifestations	48	42	43	35	29

Selon la part de jeunes de 20 ans ou moins	Plus de 60 %	Entre 30 % et 60 %	Moins de 30 %
Difficulté à recruter des membres	21	38	60
Difficultés budgétaires et/ou difficulté à trouver des sponsors	34	36	31
Insuffisance d'accès aux infrastructures sportives	37	30	15
Difficulté à trouver des membres pour le comité	43	40	44
Difficulté à trouver des cadres sportifs/arbitres	39	40	22
Difficulté à trouver des bénévoles pour mettre sur pied des manifestations	36	40	39

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs.

[F32] ATTENTES DES CLUBS VIS-À-VIS DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES, PREMIÈRES MENTIONS, VAUD, 2016



Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs vaudois.

[T12] CLUBS SELON LES ATTENTES MENTIONNÉES (TOTAL DES MENTIONS), VAUD, 2016

	En % des clubs
L'introduction ou l'augmentation de subventions pour les activités courantes des clubs	48
Une mise à disposition de plus ou de meilleures infrastructures	47
Un soutien financier plus important lors de manifestations ou de championnats particuliers	37
La mise à disposition centralisée d'un pool de bénévoles pour l'organisation de manifestations	16
Plus d'informations concernant la politique du sport communale, cantonale et fédérale	16
Des cours de formation offerts aux clubs pour la stratégie de recherche de sponsoring	15
Des cours de formations offerts aux clubs en « gestion de clubs sportifs »	12
Conseil/cours de formation en matière de santé ou d'éthique (dopage, alcool, tabac, etc.)	5
Autres attentes	6
Aucune attente à signaler	13

Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs.

Les clubs attendent davantage de subventions et d'infrastructures...

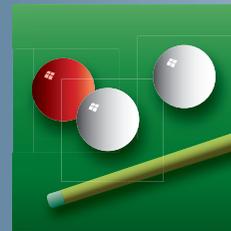
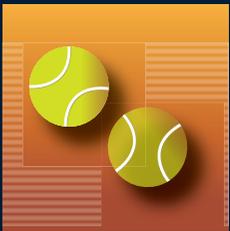
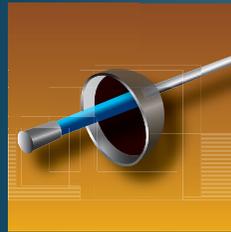
Notre enquête a aussi interrogé les clubs sportifs sur leurs attentes vis-à-vis des collectivités publiques. Les clubs ont notamment été invités à indiquer, par ordre d'importance, jusqu'à trois attentes. En ce qui concerne les premières mentions, deux attentes sortent du lot **[F32]** : il s'agit de la mise à disposition d'infrastructures sportives supplémentaires ou de meilleure qualité (29 %) et de l'introduction ou l'augmentation de subventions pour les activités courantes des clubs (24 %). L'attente d'un soutien financier plus important lors de manifestations ou de championnats particuliers arrive en troisième position (13 %).

... mais aussi un soutien accru lors de manifestations et championnats

En tenant compte de toutes les attentes mentionnées, indépendamment de leur ordre, on constate que 37 % des clubs citent cette troisième attente. L'introduction ou l'augmentation des subventions (48 %) et l'amélioration de l'offre en infrastructures (47 %) restent toutefois en tête des attentes les plus souvent mentionnées par les clubs **[T12]**. La quatrième attente la plus mentionnée se classe bien loin du trio de tête: la mise à disposition centralisée d'un pool de bénévoles pour l'organisation de manifestations est en effet citée par moins de deux clubs sur dix (16 %). A signaler que l'on ne constate pas de différences notables entre les clubs en fonction de leur taille, de leur localisation, de l'évolution de leurs effectifs ou de leur part de jeunes.



M É T H O D O L O G I E



MÉTHODOLOGIE

Population d'enquête

La population de la présente enquête est constituée de tous les clubs sportifs ayant leur siège dans le canton de Vaud et qui, en 2016, étaient affiliés soit à l'une des associations sportives cantonales reconnues par le Fonds du sport vaudois, soit à l'une des fédérations sportives nationales membres de Swiss Olympic. En croisant la base d'adresses des clubs affiliés aux associations cantonales mise à disposition par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) avec les listes d'adresses fournies par les fédérations nationales, il a été possible d'identifier 1143 clubs.

Déroulement de l'enquête

A fin septembre 2016, un courriel, signé par le Service de l'éducation physique et du sport, a été adressé aux responsables de ces 1143 clubs afin de les inviter à répondre à une enquête en ligne. Les clubs n'ayant toujours pas répondu à l'enquête ont été relancés un mois plus tard. De surcroît, les associations cantonales ont aussi été sollicitées afin d'envoyer des rappels supplémentaires à leurs membres.

Sur les 1143 clubs sportifs vaudois contactés, on dénombre 484 réponses exploitables, soit un taux de participation de 42 %. Il s'agit d'un taux supérieur au 35 % obtenu par l'enquête nationale menée la même année par l'Observatoire Sport et activité physique Suisse. La dernière réponse exploitable a été saisie fin février 2017. Les données ainsi récoltées ont subi une procédure de validation lors de laquelle de nombreux clubs ont été sollicités afin d'apporter des corrections à des réponses lacunaires ou parfois incohérentes.

Post-stratification de l'échantillon et signification statistique

Le taux de réponse a été très inégal entre les clubs selon les disciplines sportives. Etant donné que la discipline pratiquée est susceptible d'influencer beaucoup de variables d'intérêt (nombre de membres ou besoins en infrastructure, pour n'en citer que deux), il a été nécessaire de post-stratifier l'échantillon afin de s'assurer que le poids réel de chaque discipline soit respecté. L'échantillon a donc été redressé en utilisant le taux de réponse par discipline sportive principale comme critère de pondération.

Signalons que l'on a pris soin d'exclure de la procédure de redressement les clubs phares du canton, c'est-à-dire les clubs qui, de par leur importance, représentent un cas unique au sein de leur discipline. C'est le cas, par exemple, du Lausanne-Sport pour le football ou du Lausanne Hockey Club pour le hockey sur glace. Du moment que ces clubs ont tous participé à notre enquête, il aurait été erroné de surpondérer leurs réponses pour pallier les non-réponses de clubs qui, mise à part la discipline sportive, ont peu en commun avec ces clubs phares.

Malgré le redressement de l'échantillon, les résultats demeurent des estimations et doivent ainsi être interprétés avec prudence. Par ailleurs, seules les différences statistiquement significatives ont été mentionnées (intervalle de confiance à 95 %).

Traitement des non-réponses partielles

Malgré tous les efforts fournis, on dénombre encore quelques non-réponses partielles. Quand l'information manquante concernait les effectifs ou les caractéristiques des membres, ce sont les valeurs médianes des autres clubs de la même discipline sportive qui ont été attribuées au club en question. Dans les autres cas, on a procédé de deux manières différentes selon le nombre de non-réponses. D'une part, quand les omissions étaient peu nombreuses lors de l'analyse des questions concernées, on a exclu les clubs non-répondants et surpondéré les réponses des autres clubs de la même discipline. D'autre part, quand les non-réponses étaient trop nombreuses, toute ambition de représentativité a été abandonnée et seule la situation des clubs répondants a été analysée.

Choix éditoriaux

Pour faciliter la lecture de cette publication, les termes désignant des personnes, des fonctions ou des professions n'ont pas été féminisés. Le masculin générique est donc utilisé pour désigner les deux sexes.

Pour la même raison, les valeurs fournies sont généralement arrondies à des nombres entiers. En raison de ces arrondis, les totaux indiqués ne sont donc pas toujours égaux à la somme des valeurs ou des pourcentages reportés, dans le texte tout comme dans les tableaux et les figures.

ANNEXE PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES CLUBS PAR DISCIPLINE SPORTIVE

	Nombre de clubs	Nombre de membres	Taille moyenne	Part de compétiteurs (%)	Part de femmes (%)	Part de jeunes de 20 ans ou moins (%)
Arts martiaux et sports de combat	81	11 427	141	24	28	76
Boxe	8	2 294	287	23	28	57
Escrime	5	(430)	(86)	(16)	(26)	(88)
Judo	29	5 488	187	25	28	78
Ju-Jitsu	3	(1 045)	(392)	(2)	(41)	(76)
Karaté	15	936	62	23	35	77
Lutte suisse	9	261	29	89	7	79
Taekwondo	12	(972)	(81)	(30)	(21)	(100)
Cyclisme	33	2 516	76	41	19	48
BMX	4	(557)	(135)	(38)	(7)	(74)
Cyclisme sur piste	8	784	95	53	20	47
Cyclisme sur route	14	833	58	32	25	32
VTT (et Vélo Trial)	6	(342)	(55)	(37)	(18)	(48)
Gymnastique et athlétisme	165	25 089	152	36	64	60
Athlétisme	20	2 727	137	58	49	50
Course à pied	3	443	128	59	46	46
Gymnastique aux agrès (et trampoline)	94	18 303	195	34	65	65
Gymnastique artistique	10	1 159	116	45	62	40
Gymnastique douce	18	734	41	19	72	31
Gymnastique rythmique	9	1 258	140	14	82	61
Marche	6	329	59	42	11	10
Twirling	5	(135)	(27)	(70)	(98)	(87)
Hippisme	47	2 578	55	35	78	34
Équitation	40	2 410	60	38	78	30
Voltige	7	(168)	(25)	(0)	(68)	(100)
Sports aériens et motorisés	30	2 937	98	11	13	13
Aviation	6	(803)	(126)	(15)	(2)	(3)
Deltaplane	3	(269)	(84)	(11)	(3)	(3)
Sports motorisés	14	1 145	82	4	12	28
Parachutisme	3	(512)	(160)	(13)	(25)	(2)
Vol à voile	3	(208)	(65)	(20)	(5)	(3)
Sports de cible	100	9 333	93	41	32	24
Billard	5	274	55	29	10	11
Boules	6	(138)	(23)	(57)	(15)	(7)
Golf	12	5 508	459	37	39	33
Pétanque	30	1 412	47	49	28	9
Quilles	3	(24)	(8)	(100)	(38)	(25)
Tir à l'arc	9	778	86	20	28	18
Tir sportif	35	1 200	34	63	13	12

	Nombre de clubs	Nombre de membres	Taille moyenne	Part de compétiteurs (%)	Part de femmes (%)	Part de jeunes de 20 ans ou moins (%)
Sports de glisse d'hiver	65	14 466	223	15	39	22
Patinage artistique	5	869	174	29	90	100
Ski alpin	56	11 606	207	14	38	19
Ski de fond	4	(1 990)	(522)	(10)	(21)	(11)
Sports de plein air et de nature	57	13 963	245	2	38	46
Alpinisme	11	8 198	745	1	34	22
Course d'orientation	7	493	66	44	36	61
Scoutisme	16	3 141	199	0	44	82
Trekking	23	2 130	94	0	43	82
Sports de raquette	146	28 761	200	25	30	46
Badminton	36	3 170	88	32	37	50
Squash	4	(860)	(227)	(19)	(31)	(47)
Tennis	76	23 334	306	24	30	46
Tennis de table	30	1 397	47	41	9	33
Sports d'équipe	308	51 203	160	85	13	65
Basketball	28	5 016	179	79	24	79
Beach Volley	3	(234)	(78)	(91)	(64)	(45)
Curling	3	(552)	(184)	(42)	(23)	(16)
Football	158	34 173	216	85	6	69
Football américain (et Baseball)	7	(411)	(59)	(80)	(1)	(65)
Handball	12	1 559	130	92	32	66
Hockey sur gazon	3	(420)	(140)	(100)	(29)	(49)
Hockey sur glace	21	1 744	83	81	11	43
Rugby	12	(2 664)	(222)	(100)	(5)	(30)
Unihockey (et Rink-hockey)	28	1 667	60	83	19	52
Volleyball	33	2 762	84	84	65	51
Sports nautiques	87	17 457	201	18	31	44
Aviron (et Kayak/Canoé)	10	3 928	393	8	20	30
Natation	15	5 316	354	18	54	84
Navigation à la rame (sauvetage)	21	2 032	97	24	16	36
Ski nautique	5	(338)	(73)	(12)	(34)	(55)
Sports subaquatiques	10	725	73	0	29	7
Voile (et Planche à voile)	26	5 118	194	24	23	22
Sports non-classifiés	24	2 296	96	57	13	28
Echecs	15	1 090	73	74	8	45
Triathlon	7	(686)	(98)	(65)	(31)	(17)
Autres	2	(520)	(260)	(10)	(1)	(8)
Ensemble des clubs	1 143	182 026	159	41	31	50

(chiffre): nombre de clubs répondants inférieur à 3, fiabilité statistique relative.
Source des données: Statistique Vaud, Enquête auprès des clubs sportifs.

Impressum

© SEPS et STATVD, octobre 2017

Service de l'éducation physique et du sport

Responsables Nicolas Imhof
Marcel Parietti

Statistique Vaud

Responsables Gilles Imhof
Alexandre Oettli

Rédaction Fabio Cappelletti

Edition Amélie de Flausergues

Mise en page Statistique Vaud

Illustrations Jean-Marc Gallarotti

Impression Artgraphic Cavin SA



SERVICE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT (SEPS)

CHEMIN DE MAILLEFER 35
CH-1014 LAUSANNE

STATISTIQUE VAUD (STATVD)

RUE DE LA PAIX 6
CH-1014 LAUSANNE

COMMANDES:

TÉL. +41 21 316 39 39
INFO.SEPS@VD.CH

TÉLÉCHARGEMENT:

WWW.VD.CH/SEPS
WWW.STAT.VD.CH

